



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 21 avril 2011 — Vol. 42 N° 5

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 21 avril 2011 — Vol. 42 N° 5

Table des matières

Discussion générale	1
Adoption des crédits	20
Documents déposés	20

Intervenants

M. Guy Ouellette, président

Mme Nicole Ménard

M. Pascal Bérubé

M. Georges Mamelonet

Mme Maryse Gaudreault

M. André Drolet

* Mme Nica Gingras, Régie des installations olympiques

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en soirée pour l'étude des crédits du ministère du Travail. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le jeudi 21 avril 2011 — Vol. 42 N° 5

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Quinze heures)

Le Président (M. Ouellette): Bonjour à tous en ce beau Jeudi saint. Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demanderais à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'année financière 2011-2012. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Bérubé (Matane) remplace Mme Richard (Duplessis).

Le Président (M. Ouellette): Pour ce qui est de l'organisation de nos travaux, je vous indique que nous procéderons ainsi: une discussion d'ordre général sur l'ensemble des crédits relevant du portefeuille Tourisme. Je mettrai aux voix les crédits du portefeuille Tourisme quelques minutes avant 17 heures.

M. le député d'Arthabaska, qui nous fait le plaisir de votre présence en ce beau Jeudi saint, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Gaspé et Mme la députée de Hull, une assidue de cette commission. M. le député de Matane, bonjour.

Discussion générale

Nous allons maintenant débiter l'étude de nos crédits, et je suis prêt à reconnaître le porte-parole de l'opposition officielle et député de Matane pour une première intervention.

M. Bérubé: Merci, M. le Président. Mme la ministre, toute votre équipe du ministère du Tourisme, des sociétés d'État associées, chers collègues du parti gouvernemental, en ce temps pascal, je suis heureux d'échanger avec vous.

Mme la ministre — je m'adresse à travers vous à Mme la ministre — je suis heureux d'être associé au dossier du tourisme, qui est un dossier d'une grande importance pour l'ensemble du Québec. C'est la plus grande industrie au monde, le tourisme. Pour la région de la Matanie, la MRC de Matane et la Haute-Gaspésie, c'est extrêmement important. Comme Gaspésiens, on le sait. C'est une industrie qui nous tient à coeur, c'est lié à notre identité collective, celle du Québec. C'est lié à la beauté des paysages, au raffinement de nos produits, c'est des produits d'appel qui nous rendent fiers et c'est le tourisme, quant à moi... c'est le tourisme d'expérience également qu'on peut vivre partout au Québec. C'est une industrie qui est florissante au Québec. On a de bons artisans qu'il faut soutenir.

C'est un ministère qui nous a permis, en Gaspésie, de tout temps, d'avoir accès à un certain nombre de programmes, d'initiatives, d'opportunités. Dans le cas de la Gaspésie, ce n'est quand même pas rien, c'est la troisième

destination au monde selon le *National Geographic*. C'est une grande fierté que je partage avec mon collègue le député de Gaspé, avec la députée de Bonaventure, et c'est sans parler des Îles-de-la-Madeleine également qui sont dans notre région administrative, qui font l'envie de bien des gens à travers le monde. Le ministère du Tourisme est également un ministère hautement économique. C'est un ministère qui nécessite du leadership et, dans le cas de la Gaspésie, ça ne fait pas exception.

Et, M. le Président, j'aimerais parler de ceux qui sont à la base de l'animation du tourisme dans nos régions, à la base de cette administration-là, du leadership que sont les ATR. Les ATR, il y en a partout au Québec. Elles sont regroupées, elles travaillent avec des professionnels qui sont là pour appuyer les artisans que sont les hôteliers, que sont des restaurateurs, que sont des gens qui ont des musées et qui font vivre des expériences.

Et, dans le cas de l'ATR Gaspésie, c'est une organisation fort respectable, M. le Président, qui existe depuis bien des années. Depuis... Avec cette nouvelle région regroupée, la région du tour de la Gaspésie, donc qui regroupe à la fois la Gaspésie dite administrative et la Gaspésie touristique, où on ajoute ce qu'on appelle les trois M: la Mitis, la Matapédia et la MRC de Matane, donc, le tour de la Gaspésie, c'est une expérience qui est fort connue.

Et cette organisation-là, qui est forte de ses membres, ce n'est pas une organisation qui est désincarnée, elle prend des décisions. Et une de ces décisions qu'elle a prises, c'est une décision fort stratégique, c'est le changement de son siège social, qui passe de Sainte-Flavie à Mont-Joli, notamment parce qu'il y a l'autoroute 20 qui passe maintenant. Ils ont vu une opportunité, ils ont échangé sur cette question-là, ils l'ont soumis en assemblée générale. C'est important chez nous. Je n'ai pas d'intérêt direct, ce n'est pas dans ma circonscription, c'est comme acteur du développement qui s'intéresse au tourisme, qui s'intéresse à cet organisme-là.

Il y a eu une assemblée générale. Il y a une décision qui a été prise. Il y a eu de l'opposition légitime, on peut comprendre ça, mais disons que les choses ont dérapé, M. le Président. Des gens ont décidé de s'opposer à la décision de l'assemblée générale. Il y a un recours devant la cour. C'est triste parce que ça ne rend service à personne, ni à l'industrie touristique. Ça a coûté extrêmement cher à l'ATR Gaspésie en temps, en argent, en énergies, en frustrations. On n'avait pas besoin de ça. D'ailleurs, la ministre elle-même l'a reconnu. Elle était passée pour du golf à Rimouski, puis elle avait commenté cette histoire-là, puis elle avait dit qu'elle espère — ça, c'est à l'automne 2009 — que ça puisse se régler le plus rapidement possible.

Un an et demi plus tard, ce n'est toujours pas réglé, et les appels ont été nombreux de la part du président de l'ATR Gaspésie, M. Alexander Reford. S'il y a quelqu'un qui est respecté dans notre industrie, c'est bien M. Reford. Les Jardins de Reford, M. le Président, qui sont à Métis-sur-Mer...

Une voix: ...

M. Bérubé: Pardon?

Une voix: ...

M. Bérubé: Oui, parce qu'il y a la Mitis et Métis, qui sont deux choses. Alors, il a lancé un appel, ma collègue de Matapédia également, pour que la ministre puisse intervenir pour défendre l'industrie touristique avec les limites, bien sûr, d'une poursuite. Mais, quand même, c'était une charge qui a été faite, et on se sentait bien impuissants face à ça.

Alors, la question que bien des intervenants aimeraient lui poser de la Mitis, de la MRC de Matane, de la Matapédia et de la Gaspésie... Je pense, entre autres, à cet entrepreneur de Percé, du Pic de l'Aurore, qui m'écrit régulièrement. puis il me demande pourquoi la ministre n'intervient pas.

Alors, je vous la pose, cette question par l'entremise du président: Est-ce que la ministre peut nous indiquer pourquoi, durant tout ce débat où sa mission, c'est de défendre notamment son premier partenaire que sont les ATR, notamment celle de la Gaspésie, pourquoi la ministre n'est jamais intervenue dans ce dossier pour le régler au bénéfice de l'industrie touristique gaspésienne?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Merci, M. le Président. Bien, tout d'abord, à mon tour de saluer les gens dans cette salle. Alors, tout d'abord, le porte-parole de l'opposition officielle en matière du tourisme, le député de Matane, mes collègues côté ministériel, il y a aussi mesdames et messieurs des sociétés d'État, de mon ministère, de mon cabinet aussi. Je vous remercie tous d'être présents aujourd'hui.

Vous savez, M. le Président, l'étude des crédits budgétaires, c'est un exercice qui permet de revenir sur ce qu'un ministère a accompli tout au long de l'année. C'est aussi le meilleur moment pour discuter des bilans et des résultats à la suite du travail que nous avons effectué. Alors, je serai donc en mesure de mieux informer les citoyens du Québec sur les réalisations et le travail que nous avons faits comme gouvernement en matière de tourisme.

Pour répondre à la question du porte-parole de l'opposition officielle, effectivement, bon, j'ai été informée et j'étais très au courant de ce qui se passait concernant l'ATR et la CRE. Ce que j'ai à dire, M. le Président, c'est que les ATR, ce sont des corporations autonomes, et le ministère du Tourisme n'a jamais, mais jamais fait d'ingérence, et, M. le Président, on n'en fera pas non plus. Alors, c'est sûr que ce que j'ai dit, et je le répète: on souhaite qu'il y ait des discussions parce que, dans le fond, les résultats de tout ça, c'est le tourisme qui en prend un coup.

Alors, toutefois, je sais qu'il y a eu des dialogues qui sont déjà en cours, un dialogue constructif, qui s'installe progressivement. Alors, j'espère que les gens de la CRE et de l'ATR vont continuer leurs rencontres et leurs discussions mais, je le répète, ce sont des organismes, des corporations autonomes, alors on ne peut pas faire d'ingérence, et je n'en ferai pas, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Merci, M. le Président. Donc, je comprends que la ministre persiste dans sa position de ne pas intervenir dans ce dossier et de ne pas exercer le

leadership demandé par le président de l'ATR Gaspésie, par les intervenants touristiques de l'ensemble de la Gaspésie, de la circonscription de Matane, de Matapédia, de Gaspé. Peut-être que vous permettrez au député de Gaspé tout à l'heure d'intervenir là-dessus. Il y a des citoyens de son comté qui l'attendent là-dessus.

S'il n'est pas exercé par la ministre, je vous permettrai, M. le Président, d'apprécier l'intervention de la ministre responsable de la Gaspésie, qui, elle, a décidé de prendre cet espace-là disponible. Je vous cite ce qu'elle dit quant à la décision de l'assemblée générale de l'ATR Gaspésie. «Même si en assemblée extraordinaire les membres ont décidé d'appuyer ce déménagement, la vice-première ministre du Québec [...] a déclaré [...] sur les ondes de CHNC que ce projet entraînait trop de divisions.» Je cite: «Je n'appuierai pas la relocalisation du siège social vers Mont-Joli. Même si les gens viennent cogner à ma porte pour obtenir du financement, je n'appuierai pas ce projet-là.» Alors, elle n'a pas eu les réticences de la ministre du Tourisme. C'est le message qui a été envoyé à toute notre industrie touristique en Gaspésie par l'entremise de sa ministre responsable de la région. Est-ce que la ministre maintient sa position suite à cette déclaration-là dont je viens de lui faire part de la part de sa collègue?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

● (15 h 10) ●

Mme Ménard: M. le Président, je l'ai mentionné, je viens de le mentionner, ce sont des corporations autonomes. Alors, le ministère du Tourisme n'a jamais, jamais fait d'ingérence aux ATR, aux associations touristiques, et ce n'est pas maintenant qu'on va commencer à en faire. Alors, je maintiens que je ne ferai pas d'ingérence. Toutefois, j'encourage le dialogue. Et d'ailleurs j'ai rencontré... À un moment donné, j'étais au jardins de Métis justement. J'ai rencontré l'association et M. Reford, et enfin tous les membres, et nous avons eu cette discussion, et ils comprennent très bien que je ne ferai pas d'ingérence.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Avec quelques nuances, M. le Président, ils comprennent qu'il n'y aura pas d'intervention, mais ils ne comprennent pas très bien à leur satisfaction. Pour avoir rencontré M. Reford encore récemment, ce n'est pas comme ça que c'est perçu.

Je vais un peu plus loin. J'entends l'appel de la ministre, que je sais sincère, pour un dénouement. D'ailleurs, elle l'a fait en indiquant qu'elle le ferait avec la ministre responsable de la région, je pense qu'elle s'est elle-même, avec cette déclaration-là, la ministre de la région, un peu disqualifiée, disons, de trouver un accord satisfaisant puis...

Écoutez, vous savez qu'on a eu un débat il y a quelques semaines sur toute la question de: Est-ce qu'on aura le droit à du financement ou non? En matière touristique, ça a été mal reçu. Je vous le dis, là, les gens de ma circonscription, de conditionner du financement sur la base d'une décision qui a été prise en assemblée générale, je trouve que c'est sensible. Je veux utiliser le terme «sensible». Hein, on a eu ce débat-là dans d'autres circonstances. Ce n'était pas ce qu'il y a de plus heureux. Je ne sais pas si... La ministre n'a pas commenté directement la déclaration de sa collègue. J'aimerais qu'elle puisse le faire.

Mme Ménard: Je m'excuse, là, M. le Président...

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Excusez-moi, M. le Président. Je m'excuse, mais je ne saisis pas, là. Je ne saisis vraiment pas ce que le député de...

Le Président (M. Ouellette): Le député de Matane va reformuler sa question, là, parce que...

Mme Ménard: D'accord, parce que je n'ai pas saisi du tout, là.

Le Président (M. Ouellette): ...soit plus...

M. Bérubé: Je vais tâcher d'être plus clair. Dans un dossier qui relève de son ministère, la ministre responsable de la région intervient en matière touristique dans les affaires internes d'un organisme. Pour reprendre les termes de la ministre: «Je n'appuierai pas la relocalisation du siège social vers Mont-Joli. Même si les gens viennent cogner à ma porte pour obtenir du financement, je n'appuierai pas ce projet-là.»

Quelle est son appréciation de cette déclaration de sa collègue dans un domaine de sa juridiction?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Bien, écoutez, je vais répéter ce que j'ai dit, là. Moi, j'ai rencontré les gens de l'association touristique, M. le Président, et nous n'avons jamais fait d'ingérence, et je continue à dire qu'on n'en fera pas. Et je respecte trop le travail aussi des associations touristiques régionales, alors je n'irai pas faire de l'ingérence, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: M. le Président, en tout respect, ce n'est pas ma question. Sur les propos de la ministre, pas sur la question de l'ingérence, sur les propos de la ministre, pas sur les propos d'Alexander Reford, pas sur les propos de Danielle Doyer, non pas sur les miens non plus, non pas sur les citoyens des circonscriptions de Bonaventure, de Gaspé, de Matane, de Matapédia qui interviennent sur le dossier, sur cette déclaration-là, est-elle en accord? Est-ce qu'elle soutient sa collègue ministre qui a dit ça?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: M. le Président, la ministre est responsable de la région, alors la ministre est intervenue dans sa région. Moi, je vous parle comme ministre du Tourisme et je ne ferai pas d'ingérence avec les ATR.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Alors, M. le Président, j'entends ce que la ministre me dit. Ça confirme à nouveau que la ministre en mène large en Gaspésie, beaucoup plus large que vous pensez, d'ailleurs.

Une voix: ...

M. Bérubé: Ça ne va pas si bien que ça.

Le Président (M. Ouellette): Je ne sais pas de quelle ministre, là, que vous parlez, M. le député.

M. Bérubé: La ministre responsable de la Gaspésie.

Le Président (M. Ouellette): O.K.

M. Bérubé: Vous savez, on parle beaucoup d'elle présentement, M. le Président. Mais, encore une fois, elle a dû reculer, M. le Président, parce que l'ATR a quand même décidé d'aller de l'avant pour le bénéfice de l'industrie touristique. Ce n'était pas le premier recul. Il y a eu l'uranium cette semaine, il y a eu la réserve Baldwin également, il y a de nombreux reculs, alors on est habitués à ça en Gaspésie, M. le Président.

Alors, on continue là-dessus. Le problème avec cette poursuite-là, avec ce différend-là de membres qui ont choisi volontairement en assemblée générale de choisir cet endroit-là, c'est que l'autre partie, la conférence des élus, va de l'avant avec sa propre politique touristique, et ça vient créer de la confusion. Parce que je cite Alexander Reford, encore une fois, qui est inquiet, qui nous envoie, encore une fois, un message, M. le Président, à la ministre du Tourisme. Il demande l'intervention de la ministre. «On va espérer que, dans les mois à venir, le ministère du Tourisme et d'autres intervenants vont rappeler à la CRE — qui siège présentement dans ma circonscription, à Sainte-Anne-des-Monts — que nous sommes des organismes qui doivent travailler ensemble et non pas en contradiction.» Il considère même qu'il y a une première, il y a un précédent qui peut être préjudiciable pour l'ATR. C'est que là, parce qu'il y a un différend, il se crée d'autres initiatives qui viennent empiéter sur l'ATR Gaspésie. Alors, il y a là un problème qui m'apparaît important.

Je comprends qu'il y a deux proposeurs, là, il y a deux personnes qui poursuivent: il y a le président de la conférence des élus, qui est maire d'Escuminac, qui poursuit, hein, M. Bertrand Berger, et l'autre, l'attaché de presse de la CRE, qui a un gîte, qui s'appelle Bleu sur mer, à Port-Daniel, qui poursuit également. Alors, effectivement, ça ratisse très, très large dans les opposants, M. le Président.

Et il m'apparaît là que le bon sens commanderait ne serait-ce qu'un appel au président de la conférence régionale des élus, et je suis convaincu que la ministre saura trouver les mots pour lui indiquer qu'on n'a rien à gagner à poursuivre ce conflit.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, c'est une question posée...

Une voix: ...

Le Président (M. Ouellette): Pardon? M. le député de Matane.

M. Bérubé: Je rajoute le point d'interrogation.

Le Président (M. Ouellette): Bon. M. le député de Matane a rajouté son point d'interrogation. Donc, c'est une question qui fait appel à vous, Mme la ministre.

Mme Ménard: Alors, écoutez, M. le Président, je vous dirai, là, j'ai bien écouté, bien entendu, ce que le député de Matane vient de nous raconter, là. Mais, moi, je me demande, là, depuis que ces problèmes-là... cette situation-là

s'est déclarée, jamais, au grand jamais, le député de Matane ne m'a parlé de cette situation-là. Ça fait... Écoutez, ça fait deux ans que je suis ministre, deux ans et quelques mois, là, que je suis ministre du Tourisme. J'ai eu trois interventions, trois... en fait, trois questions, dont une du côté ministériel, alors j'ai eu deux questions.

Alors, je me pose maintenant la question: Pourquoi, si c'est si important pour le député de Matane, il n'est pas venu me voir et me parler de ce qu'il vient de me parler maintenant? Je n'ai jamais entendu, jamais entendu le député de Matane poser une question sur le tourisme, s'inquiéter sur le tourisme. Je n'ai jamais eu une conversation avec lui, peu importe ce qui se passe en Gaspésie. Je n'ai jamais eu une discussion avec lui sur le tourisme. Alors, là, ma collègue... Moi, je peux vous dire que ma collègue la ministre Normandeau... Bien, enfin, je ne devrais pas la nommer, je m'excuse. La ministre responsable de la région de la Gaspésie et mon collègue, ici présent, eux, eux s'occupent du tourisme, et eux sont après moi, et eux me posent des questions, et c'est quasi de l'acharnement de leur part.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, M. le député de Matane.

M. Bérubé: C'est fascinant. D'abord indiquer que l'ATR se situe dans la circonscription de Matapédia et qu'à cinq reprises la députée de Matapédia l'a interpellé, que ce soit par les médias et d'autres moyens, par lettre. J'ai ça ici, je suis prêt à le déposer, M. le Président. Je suis au tourisme depuis l'automne dernier. Alors, il y a des tribunes pour le faire, il y en a une aujourd'hui. La ministre nous indique qu'elle ne veut pas intervenir dans les dossiers directement, elle me demande de le faire, je le fais à nouveau, elle me parle de ses collègues de la Gaspésie.

Je vais lui parler de ce que les intervenants touristiques des circonscriptions de Gaspé et de Bonaventure m'indiquent: qu'il faut respecter les décisions échangées à travers les organismes qui doivent être protégés par la ministre. Alors, la ministre nous indique que, et je cite: Le député et la ministre sont après elle. Alors, quant à ce qu'ils disent, ils la mettent dans l'embarras, M. le Président. Cette déclaration-là de conditionner le financement d'un organisme dûment constitué à une décision de vote en assemblée générale, ça ne vous rappelle pas un débat qu'on a eu la semaine dernière et qui a conduit à différents débats qui n'étaient pas ceux qu'on souhaitait en matière de saines relations avec l'opposition puis le gouvernement? C'est exactement la même chose, M. le Président, qui s'est produite, déclaration à l'appui que je suis prêt à déposer. J'échange là-dessus...

Je comprends que, pour les intervenants qui nous écoutent présentement, de l'ATR, de l'industrie touristique, que la ministre n'interviendra pas, que le dossier va continuer de pourrir, malheureusement, et que ce leadership-là qu'on réclame, que j'exerce à travers humblement l'étude des crédits... Ce n'est pas maintenant que j'aurai des réponses.

Le Président (M. Ouellette): Votre question.

M. Bérubé: Ma question. Si on veut exercer un leadership, si on veut qu'on nous pose des questions en tourisme, au ministère, j'en pose une directement qui est liée à l'industrie, qui est liée à la santé économique de ma région: Pourquoi ne pas intervenir pour mettre fin, pour mettre fin à ce débat-là?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

● (15 h 20) ●

Mme Ménard: Alors, M. le Président, s'il y a quelqu'un qui est près des associations touristiques régionales, vous avez la personne devant vous. Je respecte beaucoup les associations touristiques régionales. J'ai un grand respect pour ces gens-là qui travaillent dans ces... avec tous les membres d'une région. Alors, j'ai trop de respect pour intervenir dans leurs groupes, et c'est à eux de régler ça. Moi, tout ce que j'encourage, c'est qu'il y ait des discussions. Et d'ailleurs je l'ai mentionné au tout début, déjà, il y a des discussions qui se sont faites. Tantôt, le député a parlé d'un groupe, là, qui est après se former, touristique. Et déjà, avec l'association touristique régionale, il y a des discussions qui sont entamées. Et, la bonne nouvelle, c'est que ça progresse bien. Alors, je pense que... Voilà.

Le Président (M. Ouellette): Pour les 30 dernières secondes, M. le député de Matane.

M. Bérubé: Bien, si la ministre le permet, tout à l'heure, avec le temps du gouvernement, j'aimerais qu'on puisse entendre le député de Gaspé nous exprimer son appréciation à son tour de la déclaration de sa collègue quant à l'industrie touristique gaspésienne et quant à la souveraineté de l'ATR Gaspésie. Et, soit dit en passant, l'ATR Gaspésie n'est pas très heureuse de ce qui se passe présentement dans le conflit et elle nécessite... elle demande encore que ça puisse cesser, pour le bénéfice de l'industrie gaspésienne qui est si importante chez nous.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Matane. Je vois frétiler le député de Gaspé sur sa chaise depuis que vous en avez effectivement mentionné... M. le député de Gaspé, à vous la parole.

M. Mamelonet: Merci, M. le Président. Écoutez, merci beaucoup, Mme la ministre, pour ces études de crédits. Bienvenue au député de Matane, au député de Jean-Lesage et à Mme la députée de...

Une voix: ...

M. Mamelonet: ...Hull, c'est ça, la fameuse députée de Hull. Merci à toute l'équipe du ministère aussi qui est avec nous aujourd'hui pour pouvoir profiter de cette étude de crédits.

Je dirais que, pour répondre directement à mon collègue de Matane qui...

Le Président (M. Ouellette): Ce que vous ne ferez pas, M. le député de Gaspé.

M. Mamelonet: Pour répondre directement au député de Matane par l'intermédiaire du président de notre commission, M. le Président, je voudrais vous signaler que cette crise qui a secoué la Gaspésie il y a déjà de cela un an et demi est une crise malheureuse, une crise qui a été essentiellement initiée par un homme qui n'est plus là et que, depuis ce temps-là, les choses se sont, je dirais, relativement améliorées, même beaucoup améliorées.

Vous savez, j'ai assisté à ces... et j'ai participé à cette crise, je n'étais pas encore élu comme député quand la crise a commencé. On a eu de la fausse information qui a été acheminée à la CRE, on a eu du noyautage d'assemblée, donc

des choses qui sont désagréables à dire en public, qui sont néfastes pour l'industrie touristique et que je ne permettrais de ne pas élaborer plus que ça, parce que je pense qu'on est ici pour parler d'une industrie.

Et, vous l'avez signalé, M. le député de Matane, par l'intermédiaire du président, vous l'avez signalé, c'est une industrie importante, c'est une industrie essentielle pour la région Gaspésie—Les Îles. C'est une région... c'est une industrie essentielle pour l'ensemble du Québec.

Mais, compte tenu de... et j'aimerais corriger un petit peu l'affirmation du député de Matane, tout à l'heure, quand il nous disait que c'était la troisième région au monde la plus importante; c'est la troisième région qui présente le plus grand potentiel de croissance, ce qui est quand même très différent. Vous savez comme moi qu'un potentiel, on peut en faire ce qu'on réussit bien à en faire.

Donc, pour ce qui est du tourisme chez nous, pour ce qui est de cette crise qui a été vécue entre l'ATR et la CRE, oui, effectivement, ce sont deux associations indépendantes... Ce qu'il ne faut pas oublier dans ce dossier-là, M. le Président, c'est que la conférence régionale des élus est formée d'un certain nombre de municipalités qui sont toutes des membres de l'association touristique régionale, que l'ensemble... Et, quand le député de Matane nous cite des entrepreneurs de la Gaspésie, j'aimerais quand même corriger, parce que je suis un entrepreneur touristique, je fais partie de l'ATR, je suis membre de l'ATR également, et ça n'a jamais été une majorité.

Ce malheureux différend entre la CRE et l'ATR a été, je dirais... n'a pas permis à l'ensemble de l'industrie touristique de s'exprimer de façon correcte sur le siège social. Donc, il y a eu un mélange, je vous dirais, pour ce qui est de l'ensemble de l'image de l'oeuvre, entre le siège social et le bureau d'information, le bureau d'information qui, à l'heure actuelle, puis j'en informerai le député de Matane, n'a pas rendu — à travers le président — n'a pas effectivement rendu les fruits qu'il aurait dû donner compte tenu de sa localisation actuelle. Alors, c'est un petit peu dommage, mais, écoutez, je pense qu'il y a des choses... il y a des erreurs qui se font dans la vie, de part et d'autre.

Par contre, je pense qu'il faut louer de façon très importante et de façon significative la politique-cadre qui a été développée et qui a été présentée par la conférence régionale des élus, une initiative excessivement importante, compte tenu, justement, de la reconnaissance de la Gaspésie et des Îles comme une région touristique avec un potentiel touristique énorme et une région qui, de façon hivernale, est une région qui, elle aussi... qui est très, très, très bien positionnée au niveau de cette industrie.

Ce qu'il est important de considérer dans cette politique-cadre, c'est que la CRE, la Conférence régionale des élus Gaspésie—Les Îles, quand elle a élaboré cette politique-cadre, elle l'a élaborée dans un objectif très louable et, je dirais, très simple de pouvoir encadrer les plans d'aménagement des MRC sur son territoire, de pouvoir encadrer le développement des municipalités de son territoire, de pouvoir encadrer la façon dont les choses vont se faire pour que le tourisme puisse en profiter de la meilleure façon.

Alors, c'est ça, la politique-cadre. Ce n'est pas une politique qui a été faite en dehors de l'ATR, pas du tout. L'ATR était là, était présente. Lors du lancement de la politique-cadre, les gens de l'ATR étaient sur place. Absolument. Et les gens... les membres étaient sur place, M. le Président, l'ensemble des membres de l'industrie

touristique est sur place. Ça a été très bien accueilli par la région, ça a été très bien accueilli par l'ensemble des membres de l'ATR, et je pense qu'aujourd'hui il faut qu'on regarde ailleurs, il faut qu'on regarde en avant, il faut qu'on regarde vers le futur et qu'on arrête de regarder dans le passé, à une époque où un certain personnage était président-directeur général de l'ATR Gaspésie, un certain personnage qui est passé maintenant à d'autres fonctions et qui continue malheureusement à faire un travail de sape, un travail qui, essentiellement...

Une voix: Question de règlement, M. le Président.

M. Mamelonet: Oui, pourquoi?

M. Bérubé: On fait le procès d'une personne qui n'est pas là, sans l'identifier. «Travail de sape», «personnage». Il m'apparaît que c'est un procès d'intention qui va un peu loin.

M. Mamelonet: Non.

Le Président (M. Ouellette): Mais je vais laisser M. le député de Gaspé... Il n'a pas identifié personne encore, là.

M. Mamelonet: C'est ça.

Le Président (M. Ouellette): Je suis de très près...

Une voix: ...

M. Mamelonet: M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): M. le député...

M. Mamelonet: Je m'abstiendrai donc... M. Sylvain Tanguay. Je m'abstiendrai donc. J'ai un paquet de courriels de ce personnage. Quand j'ai été maire, c'est quelqu'un qui a été excessivement désagréable, qui s'est immiscé dans des actions, dans des actions municipales. J'ai trouvé ça très désolant.

Donc, ce que je dirai: On a besoin de regarder en avant, on a besoin de regarder vers le futur, on a besoin, M. le Président, et M. le député de Matane en est parfaitement conscient, que la Haute-Gaspésie se développe au point de vue touristique. On a plusieurs dossiers excessivement importants. La région est une région qui a un créneau d'excellence, qui est le créneau récréotourisme. Ce créneau d'excellence là, je dirais, nous demande un développement de cette industrie-là. On a beaucoup de choses à faire. On a une relation, je dirais, assez intéressante et assez exceptionnelle avec Mme la ministre du Tourisme à l'heure actuelle, et je pense, M. le Président, qu'il faut qu'on s'en aille vers en avant. Ça fait que je pense qu'on aura fait... Moi, j'aurais fait le tour du jardin.

Une voix: ...

M. Mamelonet: Exactement.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Gaspé, vous avez une question pour la ministre?

M. Mamelonet: Et la question pour la ministre est... J'aimerais savoir et j'aimerais que Mme la ministre nous parle

et nous présente en fin de compte ce qui s'en vient, ce qui a été signé comme entente avec les ATR et le ministère du Tourisme et qu'elle nous parle un petit peu de ce grand pas en avant, de ce pas en avant qui a été souligné — d'ailleurs, on a de nombreux articles de journaux à cet effet-là, M. le Président — qui a été souligné par l'ensemble du monde touristique comme d'une excellente initiative. Et également par l'ATR de la Gaspésie qui a été partie prenante.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Gaspé. Mme la ministre, en réponse à la question de M. le député de Gaspé.

● (15 h 30) ●

Mme Ménard: Alors, merci beaucoup, M. le Président, et je remercie aussi mon collègue pour sa question parce qu'effectivement il faut regarder en avant. Et j'ai, dans la dernière année, travaillé très fort avec les associations touristiques régionales, et mon collègue me parle actuellement d'une signature d'entente, une nouvelle entente avec les associations touristiques.

Alors, un bref historique. En février 2010, j'ai rencontré les 22 présidents et les 22 directeurs généraux de toutes les associations touristiques régionales. Et, à cette occasion-là, j'ai remarqué... j'avais constaté qu'il était très important de resserrer les liens entre mon ministère et le réseau. Alors, les associations touristiques ont bien saisi mon message de la nécessité de revoir nos façons de faire. Il fallait... Le statu quo n'était plus possible. Alors, ma priorité était d'unir nos efforts afin d'atteindre un virage qui était... qui visait la performance de notre industrie et finalement de... On devait maintenir des conditions favorables à cette collaboration.

Alors, j'ai donc mis en place un comité composé de représentants des associations touristiques régionales, des professionnels de mon ministère, et il y avait aussi une personne de mon cabinet. Et les représentants des associations étaient le directeur général de l'Outaouais, M. Picard. Il y avait aussi les directeurs généraux de l'Abitibi-Témiscamingue, il y avait aussi du Bas-Saint-Laurent et les Cantons-de-l'Est.

Alors, c'est une démarche qui s'est... qui a duré... C'est 10 mois, je pense, Mme la sous-ministre? 10 mois. Les membres du comité se sont penchés sur les enjeux actuels pour que, tous ensemble, on puisse prendre le virage performance que je leur avais demandé. Alors, je peux vous dire qu'aujourd'hui les associations, tous les représentants des associations, des 22 associations touristiques, sont vraiment heureux de la démarche et du résultat de la démarche.

Alors, le soutien financier de mon ministère sera dorénavant octroyé en fonction de cinq critères d'évaluation qui sont basés, bien sûr, sur la performance. Alors, nous allons regarder: l'importance touristique de la région dans le Québec — on parle du volume régional de visiteurs par rapport au volume de visiteurs pour l'ensemble du Québec; l'importance du nombre de visiteurs hors Québec; l'importance du parc hôtelier — je parle du nombre d'établissements d'hébergement; il y a aussi le critère géographique, c'est-à-dire la superficie de la région à couvrir par le représentant des associations touristiques régionales; et, bien sûr, la contribution financière du milieu en fonction des revenus totaux.

Alors, avec une volonté réelle de travailler avec le milieu, mon objectif est de développer une véritable cohésion au sein de notre industrie, M. le Président. Alors, il me fait

donc plaisir de vous annoncer que la signature d'une entente de partenariat... En fait, je considère cette signature historique et j'en suis très, très, très heureuse. C'est une entente pour une durée de trois ans. Et on fera l'annonce très prochainement. Et aussi peut-être confirmer que l'entente de la Gaspésie est signée, et je suis très fière.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre. Je vois M. le député de Jean-Lesage, là, qui veut qu'on aille en Outaouais avec Mme la députée de Hull. On va aller parler...

Une voix: ...

Le Président (M. Ouellette): Ah, il vous reste amplement de temps pour qu'on puisse entendre Mme la députée de Hull.

Mme Gaudreault: Bon. Alors, merci. Je vais faire une petite promotion de la région de l'Outaouais parce qu'au fond c'est de ça qu'on parle aujourd'hui, de tourisme. Et c'est quand... M. le Président, je suis allée faire un tour sur le site de Tourisme Outaouais, puis nul n'est prophète dans son pays parce que j'y ai découvert qu'il y a 20 000 lacs, rivières et deux réservoirs en Outaouais. Il y a neuf circuits pour les amateurs de mototourisme. Il y a plus de 150 terrains de golf dans un rayon de 100 kilomètres en Outaouais, M. le Président, alors à vos bâtons. Et il y a aussi un réseau de 370 kilomètres de pistes cyclables et, en plus, dans le comté de Hull, il y a le musée le plus visité au Canada, M. le Président, qui est le Musée canadien des civilisations.

Alors, pas besoin de vous dire qu'en Outaouais nous sommes très, très fiers du travail de notre association touristique régionale. Et Mme la ministre en a fait état tout à l'heure, les gens de notre ATR sont très, très enthousiastes. M. Picard et son équipe, ce sont une équipe... ce sont des gens exceptionnels. Puis, à titre de députée, j'ai souvent à travailler avec eux, en collaboration avec eux, alors je voudrais profiter de cette occasion qui m'est donnée de les féliciter parce qu'ils ont vraiment... ils sont une carte de visite incroyable pour faire la promotion de la région de l'Outaouais. Les députés aussi, le caucus libéral aussi est une bonne carte de visite, mais vous comprendrez que Tourisme Outaouais fait un travail exceptionnel.

Et, moi, ce que je salue, M. le Président, c'est que la ministre justement prend en compte la spécificité de chacune des régions du Québec lorsqu'elle signe des ententes comme elle l'a fait avec les associations touristiques régionales, et c'est pour ça que c'est au grand plaisir de toutes les régions.

Il y a aussi, par contre, les associations touristiques sectorielles qui, elles, jouent un rôle très, très actif dans la structuration de l'offre touristique québécoise, parce qu'on travaille en équipe, ce sont des partenaires importants. Et là je sais, M. le Président, que les ATS sont actuellement dans une entente qui va prendre... qui va avoir échéance en 2011.

Alors, j'ai deux questions. Je voulais savoir si Mme la ministre peut nous dire si ces ententes-là vont être reconduites, parce que je pense qu'elles font un excellent travail, ces associations-là. Puis je voudrais aussi entendre la ministre sur l'avenir, là, qu'elle entrevoit avec les partenaires que sont ces associations touristiques sectorielles. Merci.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la députée de Hull. Pour ne pas qu'il y ait d'ambiguïté pour les gens qui nous regardent, vous savez, le travail des députés ne nous permet pas aussi souvent qu'on voudrait de jouer au golf parce qu'on est très occupés, 365 jours par année. Mais je dois avouer que mon avant-dernière partie de golf est avec la députée de Gatineau, au tournoi de la Sûreté du Québec de Maniwaki. C'est une invitation que j'avais reçue, donc c'est touché, Mme la députée de Hull. Mme la ministre, pour la réponse.

Mme Ménard: Merci. Merci, M. le Président. Écoutez, bien, tout d'abord, pour ceux qui nous écoutent, les associations touristiques sectorielles, qu'est-ce que c'est, ça, là? Alors, on peut parler du camping, on peut parler des clubs de golf, motoneige. Bon, enfin, c'est vraiment sectoriel, alors ça le dit bien, juste à titre d'exemple. Alors, effectivement, l'entente de trois ans se terminera bientôt, et c'était une aide de 4,4 millions de dollars qui avait été attribuée dans le cadre de 20 ententes triennales avec les associations, les associations sectorielles qu'on vient de parler.

Alors, je pense que la députée... Et, M. le Président, vous savez que je travaille beaucoup sur la concertation, alors, pour nous, c'est très important qu'on s'entende, qu'on s'écoute et qu'on trouve des solutions ensemble. Et c'est ce qu'on a fait avec les associations touristiques régionales, et vous avez vu le résultat, les associations sont très heureuses.

Alors, j'ai rencontré récemment des représentants de différentes associations touristiques sectorielles, et nous avons... nous sommes venus à une entente comme quoi on organisera le même... on va travailler de la même façon qu'on l'a fait avec les associations touristiques régionales, c'est-à-dire qu'il y aura des membres représentant des associations touristiques sectorielles, il y aura les professionnels du ministère et il y aura quelqu'un aussi de mon cabinet, alors, toujours dans le même objectif, qu'on entreprendra, là, ces démarches-là avec ces associations.

Alors, mon ministère, M. le Président, reconnaît... les reconnaît, ces associations sectorielles, comme étant des partenaires majeurs, et c'est pourquoi j'ai mandaté le comité de travail qui réalisera, là, une réflexion sur l'évolution de notre partenariat.

Alors, nos discussions commenceront dès le mois prochain, et nous voulons dégager, bien sûr, des pistes d'action afin de préparer le renouvellement des ententes de partenariat qui seront acclamées par les différents partenaires. Et, comme je le disais tantôt, nous sommes à l'écoute de ceux-ci, et nous travaillons avec eux afin d'atteindre le virage performance que nous souhaitons.

Une voix: ...

Mme Ménard: Ah oui! Oui, oui, oui. C'est une bonne idée. Oui, c'est très important que je vous les nomme. Merci. Parce que c'est des fédérations, des associations très importantes pour le tourisme. Alors, on parle des Agences réceptives et forfaitistes du Québec, Archéo-Québec, l'Association des bureaux de congrès du Québec, des croisières du Saint-Laurent, des hôteliers du Québec, des jardins du Québec, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec. Il y a aussi les associations de stations de ski, des terrains de golf, l'Association maritime du Québec, Aventure écotourisme du Québec, camping, j'en ai parlé tantôt, la Fédération des agriculteurs, la Fédération des clubs

de motoneigistes, la fédération du canot et du kayak, des pourvoiries, les festivals et événements, importants pour l'industrie touristique au Québec. Il y a aussi les hôtelleries champêtres, la Société des musées, Société touristique des autochtones aussi, la Société Économusée, les spas, les Spas Relais santé — il y en a de plus en plus, très fréquentés — Vélo Québec aussi en fait partie.

Alors, encore une fois, nous avons la preuve tangible, M. le Président, que notre gouvernement croit à l'industrie et que... mais c'est avec de grands efforts que nous en ferons un moteur de développement économique majeur. Alors, voilà, M. le Président, ma vision sur l'avenir de l'association touristique sectorielle.

• (15 h 40) •

Le Président (M. Ouellette): Sur ces bonnes paroles, on retourne au député de Matane.

M. Bérubé: Merci, M. le Président. Vous me permettez de revenir sur la déclaration du député de Gaspé, qui s'en prend à un individu qui était directeur général d'une organisation légitime, qui relevait d'un conseil d'administration et qui est... Ce conseil d'administration est à la tête d'une organisation qui a des membres, et des membres qui ont voté démocratiquement. Alors, je rappelle ça au député par votre entremise. C'est bien, les instances, on débat démocratiquement et on trouve des solutions. C'est ce qui s'est passé dans le cas de l'ATR.

Alors, je trouve que c'est de... Ce n'était pas tout à fait approprié de faire porter tant d'opprobre à un individu qui gagne sa vie et qui fait son travail. C'était le cas à l'ATR. Alors, je ne vais pas plus loin que ça. Mais j'espère qu'on a bien entendu, pour les fins du verbatim, le nom qu'a prononcé le député de Gaspé, j'y tiens. Ça lui sera rapporté, soyez-en assuré, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): ...député de Gaspé.

M. Bérubé: Ceci étant dit, il y a des sociétés d'État qui relèvent du ministère du Tourisme. De celles-là, il y a le Palais des congrès de Montréal. Rien à dire sur le Palais des congrès, on y a passé une excellente fin de semaine, M. le Président, au Palais des congrès de Montréal.

Par contre, on va parler de la RIO, parler de la RIO et qui, essentiellement, fait la gestion des installations olympiques, des installations qui originent de l'aventure olympique de Montréal de 1976 qui va peut-être se répéter avec des jeux d'hiver à Québec — qui sait? — si c'est l'intention de la ville de Québec; parler précisément du Stade olympique; parler encore plus précisément de son toit — je suis convaincu qu'il y a au moins une fiche disponible sur cette question quelque part dans cette zone; vous dire, que, bon, évidemment, on ne fera pas tout le contexte... Allons-y sur l'essentiel.

D'abord, vous dire, M. le Président, que, sur une question fondamentale, la ministre et moi, on s'entend sur le fait que c'est une infrastructure essentielle, et on ne va pas la détruire. Elle sait, je pense, à quoi je fais référence. On a eu l'occasion, un dimanche, d'être interpellés par le chef de l'Action démocratique du Québec, debout, fringant et fier, devant le Stade olympique. Il nous a indiqué qu'on pourrait même peut-être le dynamiter, qui sait? Alors, on a tous les deux été interpellés ce dimanche-là...

Le Président (M. Ouellette): Ne lui prêtez pas de mauvaises intentions.

M. Bérubé: Non, je... À quelques mots près, là, et j'exagère à peine, et on a eu l'occasion tous les deux d'intervenir un dimanche pour dire qu'il fallait plutôt s'assurer que ce patrimoine-là — c'est quand même un patrimoine pour Montréal, pour le Québec — qu'on puisse le mettre en valeur. Et je suis heureux que les gens de la RIO soient là, on va pouvoir poser des questions.

D'abord, quant au toit, bon, il y a eu toute la question de l'appel d'offres. Parce que, là, il va falloir trouver une solution à terme, là, pour le stade.

Première question, ça va être des questions très courtes, et j'espère que les réponses le seront, à la fois aussi claires que courtes: Est-ce que l'appel d'offres pour le toit du Stade olympique a fait l'objet d'un décret ministériel?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre. Mais je sais... D'entrée de jeu, je sais qu'il y a eu des nominations à la RIO, hier, Mme la ministre?

Mme Ménard: Oui.

Le Président (M. Ouellette): En réponse à la question de M. le député de Matane.

Mme Ménard: D'accord, merci, M. le Président. Alors, l'offre... Quand nous sommes allés en avis d'intention, c'est qu'on avait fait des changements dans la structure financière qui... concernant les modalités de versement sur l'appel d'offres qu'on avait à ce moment-là. Alors, on a décidé... La RIO a décidé d'aller en avis d'intention, question de transparence. Mais, pour votre réponse, ce n'est pas un... il n'y a pas de décret, là. Pas de décret.

Le Président (M. Ouellette): O.K. Pas de décret.

Mme Ménard: Ah, c'est juste ça?

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Donc, il n'y a eu non plus aucune discussion au Conseil des ministres quant à l'appel d'offres par la même occasion? Parfait. Ceci étant dit, est-ce que l'intention du gouvernement, quant à l'avenir du toit...

Le Président (M. Ouellette): ...

M. Bérubé: ... — non, j'ai bien compris la réponse — est pour un toit fixe, rétractable ou les deux?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, il y a trois questions, là.

M. Bérubé: Bien, il y a trois choix de réponse.

Le Président (M. Ouellette): Il y a la discussion du Conseil des ministres...

M. Bérubé: Son intention.

Mme Ménard: M. le Président, nous en sommes là, hein? Après l'avis d'intention, il y a eu un candidat de calibre intéressant, recherché, alors la RIO a décidé de retourner en appel d'offres. C'est un projet qui dépasse les 40 millions, donc, c'est un projet qui doit être travaillé avec Infrastructure Québec.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre.

M. Bérubé: Ça va.

Le Président (M. Ouellette): Probablement qu'il y aura une question qui vous permettra de compléter.

Mme Ménard: Bien là...

M. Bérubé: M. le Président, exceptionnellement, j'aimerais qu'on puisse donner la parole au responsable en chef de la RIO, qui est là, pour qu'il puisse nous indiquer quel est le choix de son organisation quant à l'avenir du toit, si vous le permettez.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, avez-vous la réponse?

Mme Ménard: Je peux répondre.

M. Bérubé: Ce n'est pas ma demande, mais libre à elle d'accepter ou non.

Le Président (M. Ouellette): Mais, Mme la ministre... Mme la ministre peut répondre si elle a la réponse.

M. Bérubé: Mais ce n'est pas de la ministre que je voulais l'entendre.

Le Président (M. Ouellette): Ah bien! Si vous avez la réponse, Mme la ministre, Mme la présidente pourra compléter.

M. Bérubé: Ce n'est pas nécessaire à ce moment-là.

Le Président (M. Ouellette): Pardon?

Mme Ménard: Bien, écoutez, la présidente, la P.D.G., Mme Nica, peut répondre.

M. Bérubé: O.K.

Le Président (M. Ouellette): Est-ce qu'il y a consentement pour entendre la présidente de la RIO? Est-ce qu'il y a consentement de la part du parti ministériel?

Une voix: Oui, oui, bien sûr.

Le Président (M. Ouellette): Il y a consentement. Si vous voulez nous donner votre identité, votre profession, c'est-à-dire votre fonction pour les besoins de l'audio, et répondre à la courte question du collègue de Matane.

Mme Gingras (Nica): Oui, alors, Nica Gingras, présidente-directrice générale par intérim de la Régie des installations olympiques. Alors, si j'ai bien compris votre question, vous voulez savoir si la RIO... Quelle la vision de la RIO par rapport au toit?

Alors, ce que je dois préciser, c'est que, depuis le 20 septembre, la RIO a décidé de relancer le processus du remplacement de la toiture. Alors, actuellement, elle est assujettie à la loi, à toute la politique-cadre sur les grands projets d'infrastructure. Donc, il y a différentes étapes qui sont prévues à cette politique.

La première étape est le dossier de la présentation stratégique, et donc nous travaillons actuellement à l'élaboration du dossier de présentation stratégique. Suite à cette première étape, la ministre devra donner son autorisation pour procéder au dossier d'affaires initial et, par la suite, le Conseil des ministres devra donner son autorisation pour procéder au dossier d'affaires final, suite auquel le lancement de l'appel d'offres, si la décision est prise, interviendra.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Donc, je comprends, à la lumière de l'intervention, qu'il n'y a pas de décisions qui ont été prises quant à: fixe, disons, appelons ça amovible ou les deux, quant au choix. Parce qu'il doit bien y avoir une idée qui commence à germer, là, dans la tête des responsables de la RIO. Parce que c'est très, très différent, là, que ce soit fixe ou que ce soit, là, amovible, là.

Le Président (M. Ouellette): Mme Gingras.

Mme Gingras (Nica): Oui. Alors, dans la politique-cadre, il y a différents sujets, si on peut dire, qui doivent être abordés. Les besoins doivent être vérifiés. La solution la plus viable sera exactement... sera également donc mise de l'avant, étudiée, mais, pour l'instant, nous n'en sommes pas à une recommandation sur une solution. Comme je vous le mentionnais, nous sommes à la finalisation et l'élaboration du dossier d'affaires stratégique, la présentation stratégique.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Si je peux me permettre, M. le Président, je profiterais de la présence de la responsable de la RIO pour poser une question. Je comprends que vous assumez l'intérêt de la RIO, donc il y aura une... Vous avez parlé de nomination tout à l'heure. Ce n'est pas à la direction générale? Est-ce ça, non?

Le Président (M. Ouellette): Je n'ai pas parlé de...

M. Bérubé: Vous avez évoqué ça. Alors, je vous demanderais d'évoquer le cas de M. André Gourd, qui était directeur général, qui a quitté, je crois, cet automne pour des raisons qui lui appartiennent. J'aimerais connaître le montant de la prime de départ.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui, on l'a. Vous l'avez? Vous l'avez par cœur ou...

Une voix: ...

Mme Ménard: On va vous donner ça.

Le Président (M. Ouellette): On pourra regarder, M. le député de Matane.

M. Bérubé: J'enchaîne. Bon, quant à l'appel d'offres initial, vous savez, M. le Président, qu'il y eu, disons, de nombreux soupçons — je vais utiliser le thème «soupçons» — quant à la façon dont était organisée l'appel d'offres initial.

Le Président (M. Ouellette): «Allégations» serait mieux.

M. Bérubé: Allégations, vous avez l'expertise que je reconnais, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Matane.

● (15 h 50) ●

M. Bérubé: Je vais citer quelqu'un qui a fait l'objet d'un reportage tout à fait correct de la Société Radio-Canada. «L'une des entreprises en lice pour le remplacement du toit du Stade olympique [soutenait que le processus d'appels d'offres] est vicié — je cite, je vais le dire, son nom, ça s'en vient, là, ça va être plus rapide que le député de Gaspé tantôt — et qu'il favorise nettement la firme SNC-Lavalin», rapporte Radio-Canada. Ça, c'est le 25 août. «François Delaney [déposait] sa proposition d'un toit amovible — d'où l'importance de la question — en partenariat avec la firme de génie-conseil québécoise Dessau et une compagnie de construction ontarienne, EllisDon», qui a construit notamment le Skydome de Toronto, qui est un modèle, là, de réussite quant à son toit, un stade qui, lui, est à toit ouvrant.

Selon, M. Delaney, les exigences comprises dans l'appel de proposition de la RIO étaient calquées sur le concept de toit fixe et rigide de SNC-Lavalin. C'est son interprétation, la vôtre peut différer.

«M. Delaney soutient que l'appel de propositions [...] est un cas typique d'appel d'offres dirigé.» Pour illustrer ses propos, il parle des exigences de 50 millions de dollars sur son demande aux entreprises soumissionnaires, un dépôt de capitaux élevé qui vient disqualifier certains joueurs, dont M. Delaney. Il ajoutait, là, qu'un semblable processus dirigé visait à décourager ou disqualifier les soumissionnaires comme lui.

Alors, quel a été... Avant d'aller davantage sur le prochain appel d'offres, quelle est l'appréciation de la ministre de cette affirmation-là d'un Québécois qui essaie d'avoir une chance égale de soumissionner sur un scénario qui manifestement n'est pas encore identifié à l'effet de... — à moins que ce ne soit déjà le cas, mais je prends votre parole là-dessus — fixe, amovible ou les deux? Alors, j'aimerais entendre la ministre là-dessus, qui a peut-être eu l'occasion de réagir par le passé mais, disons, avec une mise à jour peut-être à la suite des nouveaux éléments.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui. Merci. Juste vérifier une chose, si vous me le permettez.

(Consultation)

Le Président (M. Ouellette): Est-ce qu'on a...

Mme Ménard: O.K. Oui?

Le Président (M. Ouellette): Juste avant, Mme la ministre, est-ce qu'on a la réponse à la question du député de Matane sur la prime de départ de M. Gourd.

Mme Ménard: O.K. Parfait. Alors, la prime de départ de M. Gourd.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane, la réponse à votre question pour la prime de départ de M. Gourd.

Mme Ménard: La prime de départ de M. Gourd est de 42 028 \$.

M. Bérubé: D'accord.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre. Sa réponse à la question suivante du député de Matane.

Mme Ménard: Alors, quand on a fermé l'avis d'intention, il y avait Dessau, et M. Delaney était avec Dessau, avec l'option d'un toit rétractable. Alors, nous, quand on avait fait la demande, c'était pour un toit rigide parce qu'en 1991 la RIO avait décidé, à ce moment-là, et ça a été réitéré en 1997, qu'il fallait garder un toit rigide. Alors, ça a toujours été dans la tête de tout le monde qu'ils s'en allaient sur un toit rigide, alors que, quand Dessau a déposé sa candidature, ils offraient une option de rétractable, avec M. Delaney. Alors, c'est pour cette raison... Et, étant donné que ça a été jugé de calibre, alors c'est pour cette raison que nous sommes... que la RIO a décidé de retourner en appel d'offres. Alors, maintenant, toutes les options, c'est ouvert. Alors, ça pourrait être un fixe, ça pourrait être un rétractable, amovible, rigide, souple. Tout est là. Alors, on a vraiment, là, l'esprit très ouvert pour... Et c'est le dossier, comme Mme Gingras l'a expliqué tantôt... c'est le dossier d'affaire initial qui va nous amener à prendre la décision parce qu'il faut savoir à quoi servira le stade. Et, si on veut faire... Par exemple, si on avait des compétitions d'athlétisme, par exemple, ça prend un toit ouvrant. Alors, il y a certaines disciplines comme ça que ça demanderait, ça exigerait. Alors, maintenant, est-ce qu'on peut avoir ce genre de compétition? Et c'est les analyses du dossier d'affaires initial qui vont nous amener à prendre cette décision.

Une voix: O.K.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre. M. le député de Matane.

M. Bérubé: Très satisfait de la réponse parce que ça tient compte de certaines disciplines qui doivent se faire nécessairement avec un toit vaste, notamment le baseball, notamment l'athlétisme, qui compte pour ces disciplines. Ça me rassure parce qu'on avait la perception, pas seulement nous, qu'il y avait d'abord... — puis vous l'avez évoqué, M. le Président, Mme la ministre — qu'il y avait des préjugés pour un toit fixe. Alors, ça ne disqualifie personne en principe, ça donne la chance à tout le monde. On remet les compteurs à zéro. C'est le terme utilisé par une de vos porte-parole de la RIO, Mme Bastien. Est-elle là, Mme Bastien?

Une voix: Oui.

M. Bérubé: Je veux la saluer. J'ai lu beaucoup sur vous mais je n'étais pas capable d'associer un visage. Alors, je vous salue chaleureusement. À quel moment on aura un D.G. de la RIO?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

M. Bérubé: C'est important.

Mme Ménard: Je n'ai pas compris.

M. Bérubé: À quel moment aura-t-on un nouveau D.G. de la RIO pour qu'il soit associé à tous les travaux actuels lié à, vous savez, l'importance de ces travaux?

Mme Ménard: Oui. Alors, nous avons...

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: La RIO a embauché une firme de recrutement, de chasseur de têtes, en fait, et on devrait incessamment... Le mandat va être très court, de 30 jours, afin de pouvoir nommer le P.D.G. Alors, on est déjà, là, en processus.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane. Vous voulez postuler, M. le député de Matane? Non?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bérubé: Non, non, non, je n'ai pas la... J'ai peu de chances de me ramasser sur les post-it.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bérubé: M. le Président, j'aimerais avoir une précision quant à l'échéancier pour l'appel d'offres, parce que l'horizon... Entendez-vous la députée de Hull, M. le Président?

Le Président (M. Ouellette): Je vous écoute religieusement, M. le député de Matane.

M. Bérubé: Moi, je l'entends, je l'entends.

Le Président (M. Ouellette): Oui, mais vous me parlez, vous me parlez.

M. Bérubé: J'entends le député de Jean-Lesage aussi.

Le Président (M. Ouellette): Vous me parlez à moi, M. le député de Matane.

M. Bérubé: Je vous parle, mais eux me parlent à moi.

Le Président (M. Ouellette): Ah! Je n'ai pas connaissance de ça, M. le député de Matane.

M. Bérubé: Alors... Bien oui, vous avez des oreilles partout, c'est connu.

Le Président (M. Ouellette): Vous me prêtez des intentions, M. le député de Matane?

M. Bérubé: Plus de mérite, peut-être. Alors, M. le Président, quant aux échéanciers, quant au lancement de l'appel d'offres, quant au moment où on veut obtenir les propositions, est-ce qu'on s'est fixé un échéancier, au ministère, qui serait acceptable? Parce que ça fait déjà huit ans, là. Ça fait déjà huit ans. C'est quand même un bon bout de temps. Puis en attente de décision se fait de la spéculation, comme l'a fait le chef de l'ADQ sur ce qu'on devrait faire avec nos installations olympiques. Alors, quel serait l'échéancier acceptable pour la ministre quant au lancement de l'appel d'offres et quant au choix de la firme qui sera choisie?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Alors, M. le Président, étant donné que, maintenant, ce projet, on doit le travailler avec Infrastructure Québec, alors le chargé de projet a été embauché, et il y aura une cédule de travail, là, qui va être déposée bientôt. Alors, on pense que, décembre 2011, on serait en mesure... C'est ça, Mme Gingras? Je ne veux pas... Vers décembre, novembre, décembre 2011, le dossier initial serait déposé. Donc, ça veut dire qu'avec le dossier initial on sait... on connaît quel genre de toit et on irait en appel... Une fois que c'est passé au Conseil des ministres, on irait en appel d'offres après. Donc, ça veut dire: si tout se passe, là, comme je le vois, là, comme tout s'aligne, ça veut dire qu'on irait en appel d'offres en début 2012.

Le Président (M. Ouellette): Merci. M. le député de Matane.

M. Bérubé: Oui. M. le Président, la ministre fait référence à un chargé de projet. J'aimerais... Deux questions. Est-ce qu'il relève... Est-ce qu'il est directement issu de la RIO ou d'une firme externe? Si oui, laquelle? Et j'aimerais connaître son identité.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui. Alors, je n'ai pas la liste de toutes les firmes qui ont appliqué, mais il y en avait six, et le gagnant, c'est CIMA+, et il relève de Mme Gingras.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Je comprends bien que, donc, il n'est pas issu de la RIO. De CIMA+, c'est ça?

Mme Ménard: De CIMA+, et il va travailler avec le P.D.G. ou la P.D.G.

Le Président (M. Ouellette): CIMA+.

M. Bérubé: Le nom de la personne.

Mme Ménard: C'est CIMA+, la firme, mais le monsieur...

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: M. Jean-Pierre Normand.

M. Bérubé: Jean-Pierre Normand. M. le Président, on choisirait à ce moment-ci de prendre le temps qu'il nous reste sur ce bloc-là et le reporter sur notre autre bloc, pour bien scinder nos blocs.

Le Président (M. Ouellette): Il vous reste deux petites minutes qu'on reporte sur le prochain bloc.

M. Bérubé: Oui.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Jean-Lesage.

● (16 heures) ●

M. Drolet: Merci, M. le Président. Bien, je vais pouvoir parler maintenant. Mon collègue de Matane va s'en réjouir un petit peu. Mme la ministre, écoutez, vous êtes en titre depuis décembre 2008 et entièrement dédiée à l'industrie touristique. D'ailleurs, vous qui êtes une madame qui vient du milieu de la finance et... de prendre aussi passionnément ce milieu-là, finalement, je vous en lève mon chapeau. D'ailleurs, vous avez été par... Le premier ministre a encore une fois réitéré sa confiance une fois de plus, naturellement, dans votre continuité pour ce grand rôle que vous avez.

Il y a un signal fort que notre gouvernement et notre premier ministre, naturellement, particulièrement, nous donnent pour cette industrie, et, en tant que votre adjoint parlementaire, que j'ai d'ailleurs une belle fierté que j'ai eue à l'automne dernier, je suis bien fier de voir et de dire particulièrement, M. le Président, à quel point, à l'intérieur du caucus, qu'est-ce que Mme la ministre mentionnait tout à l'heure, à quel point elle est à l'écoute de l'ensemble des collègues. Parce que, vous savez, à l'intérieur d'un caucus, il y a les régions du Québec, il y a l'ensemble de tous, naturellement, les mêmes cas, que ce soit l'opposition ou autre, ça devient en soi des demandes à elle qui lui sont attribuées de partout pour, naturellement, les citoyens et les citoyennes de chacune des régions des collègues en question. Et, à toutes les fois, naturellement, qu'on a eu des caucus importants... D'ailleurs, ça a été soulevé, l'importance du tourisme et l'économie touristique pour chacune des régions du Québec. Et ça, j'en suis bien fier, de le dire, parce que c'est le cas.

Moi, je suis de la Capitale-Nationale. J'ai un passé, naturellement, qui a été très près de cette industrie, venant du milieu, naturellement, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'alimentation. J'ai été très près de l'industrie pour en faire comme partenaire et comme aussi, naturellement... impliqué de façon importante au sein de plusieurs organisations telles que le Carnaval de Québec, le Festival d'été et autres, et à toutes les fois, naturellement, il est évident qu'on peut constater l'importance de cette industrie. Naturellement, Québec, on en fait partie, mais je comprends, quand je vois mon collègue de Gaspé, qui est toujours en train de mentionner l'importance... puis vous êtes loin, et l'importance de ne pas oublier les régions, et c'est pour ça que, des fois, je trouve malheureux qu'il n'y ait pas un consensus, des fois, de partenariat ou qu'il puisse y avoir... en fait, même, en oubliant la artisanerie, faire en sorte que les régions se respectent là-dedans, parce que je pense qu'on a une belle opportunité de pouvoir faire grandir le Québec par ce beau milieu qui est le tourisme.

Vous savez, j'ai moi-même, naturellement, comme je viens de le dire, profité de mon passé et, Mme la ministre, je pense que vous avez, de votre côté, vous, pris, depuis ce temps-là, beaucoup d'expérience. Vous avez parlé tout à l'heure de votre entente et de, naturellement, votre nouvel accord que vous avez eu avec les ATR et vous en avez quand même... respecté l'ensemble de l'oeuvre et vous avez aussi mis en avant pour être capable d'avoir un niveau de performance, aussi, là-dedans, qui soit respecté pour qu'on puisse faire... être capables d'établir, au sein de ces groupes-là, quand même un niveau auquel on peut aussi justifier les budgets qui y sont consentis. Même que vous avez aussi, avec, naturellement, votre nouveau comité... Parce que j'aimerais en parler, vous avez une vision, une vision pour l'avenir du tourisme, puis ça, je suis très heureux d'en parler parce que c'est votre écoute... J'aime voir votre

professionnalisme à l'industrie parce que... de faire en sorte que, souvent, que ce soit le ministère ou le cabinet qui est dedans... c'est le fun d'avoir les partenaires de l'industrie qui y gagnent leur vie à tous les jours et qui sont dedans.

Le comité que vous avez mis en place, qui regroupe une douzaine de personnes que j'ai l'occasion de côtoyer aussi, pour ceux qui sont de la région de Québec, assez fréquemment... Et vous avez avec eux autres, naturellement, bâti pour que vous puissiez avoir dans votre carnet une vision sur l'industrie. Et ça, c'est quelqu'un qui travaille en équipe, et je vous en félicite, parce que je l'entends, et ça, ces gens-là... Je peux nommer seulement que M. Alain April, d'ailleurs, qui est très connu de l'industrie pour être quand même... a plusieurs chapeaux, président de l'Office du tourisme de Québec, président du Centre des congrès de Québec, président de l'Association québécoise de l'industrie touristique, puis directeur lui-même d'un hôtel important, autant dans la Beauce qu'ici à Québec, Château Bonne Entente, qui dit que... des mesures bien accueillies par le milieu parce que vous avez mis le temps d'écouter ces gens-là qui font partie de l'industrie, et ça, c'est bien important. Parce que, nous, on ne fait qu'en parler, on ne fait que critiquer, ou appuyer, ou quoi, mais eux gagnent leur vie, et ça, je trouve important, ce que vous avez fait. D'ailleurs, je vais vous permettre, Mme la ministre, de pouvoir nous en parler, parce que c'est un domaine qui est quand même important pour le Québec. Puis je pense que ce que vous avez fait... J'aimerais vous entendre sur vos constats, sur votre vision quant à, naturellement, cette industrie si importante pour le développement de l'ensemble des régions du Québec.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Jean-Lesage. Mme la ministre.

Mme Ménard: Merci beaucoup, M. le Président. Bien, tout d'abord, je dois vous dire que le député du comté de Jean-Lesage, qui est mon adjoint parlementaire depuis l'automne dernier, et avec son... Son expertise, je dirai, au sein de l'industrie touristique est très, très appréciée. Alors, je suis très fière de travailler de très, très près avec M. le député du comté de Jean-Lesage.

Alors, merci. Je le remercie de me donner la chance de parler de ma vision, en fait, hein, quant à l'avenir du tourisme. L'industrie touristique au Québec est un important moteur de développement économique. L'industrie, en fait, est créatrice de richesses. À titre d'exemple, en 2009, les recettes sont de 10,4 milliards de dollars, M. le Président, ce n'est pas rien, et l'industrie touristique figure au cinquième rang de l'exportation... de nos produits d'exportation. Alors, vous voyez l'importance, toute l'importance de l'industrie touristique. C'est aussi un puissant levier de développement régional.

Alors, présente dans toutes les régions du Québec, l'activité touristique contribue à la vitalité économique de nos communautés. C'est près de 70 % des 30 000 entreprises associées au secteur du tourisme qui sont situées à l'extérieur de Montréal et de Québec... et de la ville de Québec. Alors, ces entreprises soutiennent d'une façon très importante la mise en valeur de nos attraits, de notre culture et de notre patrimoine, et supportent, bien sûr, nos artisans et nos producteurs locaux.

Alors, l'industrie touristique est en croissance, et c'est à travers le monde. Les destinations, bien sûr, vous le savez, se livrent une forte compétition pour se démarquer. Et le

Québec n'échappe pas à cette vive compétition, à cette vive concurrence. Et on doit prendre un virage qui s'impose pour profiter de cette croissance et bénéficier de l'apport essentiel du tourisme à l'économie régionale et québécoise.

Alors, M. le Président, depuis ma nomination, en 2008, comme ministre du Tourisme, j'ai acquis la conviction qu'il est essentiel de travailler davantage en partenariat. Et je pense — tantôt, je parlais des ententes — que c'en est une preuve. Et, en renforçant le partenariat et la concertation entre toutes les instances et tous les intervenants, et en unissant les forces des différents partenaires, nationaux, régionaux et locaux, nos actions auront davantage d'impact.

Alors, l'industrie est donc au cœur d'un bon fonctionnement... du bon fonctionnement de notre économie. Il faut le valoriser, reconnaître non seulement l'importance de ce secteur, mais aussi le travail remarquable des dirigeants et des travailleurs. Ce sont, M. le Président, des gens dynamiques, passionnés et très accueillants. Et c'est ça qui fait la différence et qui fera la différence, quand on se compare à d'autres destinations à travers le monde. Et ces gens, ils sont plus de 400 000 personnes à y oeuvrer. Alors, c'est une grosse industrie.

Alors, la croissance mondiale du tourisme est une opportunité à saisir pour se positionner tant sur la scène nationale qu'internationale. Et, de concert avec tous les partenaires, je pose, M. le Président, jour après jour, les gestes qui nous permettront d'atteindre cet objectif.

Et d'ailleurs, à l'occasion des Assises du tourisme, en mai dernier... c'est-à-dire en mai de l'année dernière, j'ai évoqué quelques défis qui nous interpellent. Et c'est à partir de là... En fait, je me suis adressée aux gens qui étaient là et leur ai dit que je mettrais sur pied un comité, qu'on travaillerait ensemble à, finalement, promouvoir la destination du Québec et devenir, le Québec, une destination mondiale. Alors, j'ai mis sur pied un comité pour s'occuper, en fait, de me donner, de me rendre un rapport qui va faire en sorte de parler de nos produits, de revoir l'offre touristique, mais, tout ça, dans le but d'avoir plus de recettes touristiques, bien sûr, et aussi de se différencier, de se démarquer auprès de la concurrence.

Alors, ce comité que vous parliez tantôt, M. le député, est constitué de chefs de file de l'industrie et d'experts. Il est présidé par M. Gilbert Rozon, qui est le président fondateur du groupe Juste pour Rire. Et finalement le comité se penche sur des questions, comme je l'ai dit tantôt, et me fera des recommandations. Alors, aujourd'hui, je peux dire que c'est chose faite. Et je suis très heureuse de la composition de ce comité dont j'ai choisi conjointement avec l'Association québécoise de l'industrie touristique.

● (16 h 10) ●

Alors, le mandat. Je vais vous donner le mandat clair, là, que je leur ai confié. C'est de me proposer une vision globale permettant de positionner le tourisme comme moteur de développement économique et de se démarquer de la concurrence internationale dans une perspective d'accroissement des recettes touristiques, et de développement régional, et de création d'emplois. Alors, c'est vraiment le mandat que je leur ai confié. Alors, je n'ai pas besoin de vous rappeler que notre gouvernement, c'est l'économie. Alors, c'est la raison, finalement, d'avoir mis sur pied un tel comité.

Alors, le rapport détaillé va m'être remis en mai prochain sur... qui mettra, finalement... me donnera la réflexion, là, sur la performance de notre industrie. Alors, on devra aussi évaluer le modèle d'affaires actuel, identifier

des stratégies de croissance et les sources de financement qui seront requises, parce que ça, c'est un volet, je pense, et M. le député a été dans l'industrie, donc connaît très bien la difficulté quand arrive le temps d'investir et d'avoir des prêts avec les institutions financières, et je peux vous en parler, je viens d'une institution financière. Alors, le tourisme est toujours vu comme une industrie saisonnière, alors, une industrie qui finalement est moins certaine qu'une autre, alors c'est très difficile.

Alors, le but était de se pencher là-dessus aussi, et d'ailleurs, j'avais des banquiers et... un banquier, je dirais, et une économiste qui était sur... qui faisaient partie du comité. Alors, en plus des mécanismes d'échanges avec l'industrie, bien sûr, M. le Président, j'estime essentiel d'accroître la cohésion des actions gouvernementales en matière de tourisme, et c'est dans cet esprit que j'ai créé ce comité. Et, bien sûr, une fois ce comité m'ayant remis le rapport, il y a aussi qu'il faut travailler avec...

Parce que, vous savez, on est plusieurs, plusieurs ministères finalement, à travailler avec le tourisme. Quand on parle d'une route, c'est du tourisme, hein? Quand on parle du développement économique, l'entrepreneuriat, c'est du tourisme, il y a du tourisme là-dedans. Alors, on est... il y a plein de ministères qui sont touchés par le tourisme, et j'ai demandé à la sous-ministre... En fait, on a créé un comité interministériel qui réunit plus d'une dizaine de ministères et d'organismes gouvernementaux impliqués dans le tourisme. Alors, je peux vous dire que tout le monde est très intéressé et travaille activement, là, à ce comité.

Alors, M. le Président, mes nombreuses rencontres avec les différents dirigeants d'entreprises touristiques ont donné lieu à des échanges fructueux, et les contacts terrains sont souvent, vous le savez, la meilleure façon de prendre le pouls de l'industrie. Alors, c'est ce que je fais depuis 2008, sur le terrain, à prendre le pouls de l'industrie, à discuter avec l'industrie, être à l'écoute de l'industrie afin d'arriver à poser des actions.

Alors, j'ai récemment rencontré les intervenants des croisières internationales — vous savez, notre belle stratégie — les croisières internationales sur le Saint-Laurent, un créneau qui est très prometteur... d'activité très, très prometteur. Alors, cette rencontre m'a permis de faire une mise à jour, faire le point du mi-parcours du développement des six nouvelles escales dont... Naturellement, nous avons une escale en Gaspésie, hein, on a une escale à Gaspé. Et d'ailleurs, le représentant... le promoteur des croisières, M. Sainte-Croix, était très heureux du développement et des changements que nous avons apportés à notre stratégie parce que vous ne le savez peut-être pas tous, mais nous avons assoupli le financement de cette stratégie, et je m'explique. Maintenant, tout projet en bas de 750 000 \$ peut être considéré dans la stratégie, donc, ce qui est très aidant. Spécialement à Gaspé, par exemple, M. Sainte-Croix était ravi de cette nouvelle approche. Et cette approche, nous l'avons faite, pourquoi, M. le Président? Parce que je suis sur le terrain puis parce que je discute avec ces gens-là et je les écoute. Alors, je suis très fière que nous ayons trouvé une solution, finalement, pour aider les escales à travers le Québec, les six petites escales.

Alors, voilà. J'ai parlé tantôt... Je ne veux pas répéter... La signature d'une entente, j'en ai parlé et... Oh! Peut-être une chose en terminant, peut-être inviter le député de Matane... On aura, le 30 mai prochain, les Assises du tourisme, qui se tiennent à Québec. Et nous parlerons, bien

sûr, de la performance. Il y aura aussi le rapport. Nous discuterons du rapport qui aura été déposé. Alors, voilà, c'est une invitation officielle au député de Matane à assister à nos assises.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Jean-Lesage, je sais que Mme la ministre vient de faire le parallèle avec l'entrepreneuriat. Il y a deux jours, vous nous avez fait une savante démonstration de la relation tourisme-entrepreneuriat, M. le député de Jean-Lesage, aux crédits pour le développement économique, donc...

M. Drolet: Vous voudriez que je termine là-dessus, monsieur...

Le Président (M. Ouellette): Non, non, non, il vous reste un gros 2 min 30 s, M. le député de Jean-Lesage, et je suis sûr que vous avez encore plusieurs questions pour la ministre.

M. Drolet: Bien, peut-être pas plusieurs questions. Peut-être pas plusieurs questions, mais j'aimerais quand même, oui, effectivement, Mme la ministre, vous parler qu'effectivement j'ai fait le tour des régions du Québec pour l'entrepreneuriat. Et puis je vous ai dit tantôt, moi-même venant du milieu des affaires, mon autre ministre avec qui je suis adjoint, monsieur... au développement économique m'a permis cette... et d'aller écouter aussi, sur le terrain, l'importance de cela. Et naturellement qu'on sait très bien qu'en région... c'est bien beau l'entrepreneuriat, mais, en région, souvent l'entrepreneuriat, c'est le tourisme. Mon collègue ici, il en gagne aussi une partie, et je sais très bien l'importance que ça a et je félicite d'ailleurs l'initiative des écoutes que vous avez faites, puis, de mon côté, je peux vous confirmer que l'importance d'aller sur le terrain, comme vous le mentionnez, est important, et c'est ce que vous avez fait, puis c'est ce qu'on a fait aussi pour l'entrepreneuriat.

Je suis heureux de vous avoir entendue pour la vision du tourisme, en fait, que vous venez d'avoir et de nous parler pour, naturellement, faire grandir encore une fois l'industrie et d'aller plus loin. Par contre, on sait, quand on regarde les dernières années, les crédits 2009 qui semblaient moins bons que ceux de 2008... de 2009, pardon, au point de vue résultats... Et je comprends que la crise économique peut avoir été un facteur responsable de ce résultat-là. Et, on a vu des communiqués, on a vu des... Pour parler, en fait, de l'industrie avec plusieurs qui parlaient d'une bonne saison 2010. Est-ce que vous pouvez nous en parler un tout petit peu? Et peut-être aussi associer à ça celle que peut-être vous voyez pour 2011, mais parler un petit peu de ce qui s'est passé au moins dans les actions concrètes que vous avez pu faire.

Le Président (M. Ouellette): En 30 secondes, Mme la ministre.

Mme Ménard: Ah! O.K. Alors, ça a été vraiment une bonne année, contrairement à 2009 et, bien sûr, on pourra peut-être en reparler tantôt, là, les croissances, les belles croissances qu'on a eues un peu partout dans les régions. Ça a été une très bonne année, et l'industrie... sont ravis des résultats de 2010.

M. Drolet: ...collègues, sûrement tantôt, auront le plaisir d'en profiter. Merci.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Jean-Lesage. Pour préciser un commentaire que j'ai fait tantôt sur les nominations, j'aurais dû factuellement parler de renouvellement de trois membres du conseil d'administration de Régie des installations olympiques. Donc, ma précision étant apportée, M. le député de Matane.

● (16 h 20) ●

M. Bérubé: Merci, M. le Président. Je confirme à la ministre qu'effectivement je serai à la septième édition des Assises du tourisme, le 30 mai prochain. Peut-être que ce sera à ce moment-là que ce sera révélé, rendu public le rapport Rozon. On l'appelle le rapport Rozon, le Comité Performance. On l'attendait. Un peu déçus du délai parce qu'il était prévu pour fin janvier à l'origine. La ministre a indiqué au 98,5, le 2 janvier, rapidement, sur ses fonctions, après le temps des fêtes, que l'industrie attendait avec impatience, et pour cause, parce qu'on préparait la saison 2011. Alors, on a bien hâte, nous aussi, de prendre connaissance de ce rapport-là qui, quand même, aura été fait assez rapidement, quand même. Il a été annoncé, à ma connaissance, autour du 8 septembre. C'est un travail qui est colossal, et on saura apprécier le travail qui a été fait avec M. Rozon et également des acteurs de l'industrie. Je pense à M. Louis Rome, entre autres, qui a été directeur général à l'ATR Gaspésie, qui est un allier, en fait, important pour l'industrie du tourisme, quelqu'un qu'on apprécie beaucoup.

J'aimerais vous parler des gîtes touristiques, les gîtes touristiques. *La Presse* nous apprenait, le 7 décembre 2010, que les amendes étaient rarissimes. Alors, il y a bien des gens qui pouvaient... — un texte de Maxime Bergeron — qu'il y a très peu d'amendes, hein, qui sont données à des gens qui, illégalement, font de l'hébergement. Et ce n'est pas seulement en région, je pense même à l'arrondissement historique du Vieux-Québec où il y a, c'est le cas de le dire, historiquement un marché de l'hébergement illégal. C'est le cas en région également, c'est le cas par des petites annonces qui se font sur Internet, où il n'y a pas de droits qui sont payés à l'État, que ça soit en TVQ, entre autres, ou même d'inscriptions dans des registres. Alors, ce n'est pas équitable. C'est la même chose que si quelqu'un dans la restauration, par exemple, ne chargeait pas les taxes.

Alors, ce qu'on nous indique dans le texte, c'est que les propriétaires de gîtes touristiques peuvent exploiter leur commerce sans trop craindre d'être mis à l'amende. Le ministère du Tourisme n'a pas imposé... n'a imposé aucune sanction financière aux 1 400 exploitants de la province au cours des cinq dernières années.

Alors, j'aimerais avoir des explications de la part de la ministre à l'effet que... Combien d'inspecteurs, par exemple? Et est-ce qu'elle confirme ces chiffres?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui, merci. Merci beaucoup. Et je suis contente que le député apporte cette question parce qu'effectivement c'est préoccupant d'avoir une situation comme celle-là, d'avoir de l'hébergement illégal. Alors, on a... Là, je ne me souviens pas de la date du projet de loi n° 31 que nous avons adopté l'année dernière, et nous avons... Les règlements ont passé...

Une voix: ...

Mme Ménard: O.K. Alors, depuis le 1er janvier, le projet... en fait, la loi n° 31 est en fonction, là, avec tous

les règlements et les amendements qu'il fallait y apporter. Et nous avons maintenant une nouvelle façon de procéder. Et, si je manque des bouts, je demanderai au sous-ministre adjoint de venir m'aider, mais je vais partir avec ça, et, s'il me fait signe que je suis bien correcte, là...

Alors, finalement, maintenant, toute certification qui est présentée au ministère doit avoir... En fait, le... comment on l'appelle? la personne qui va faire la demande pour une certification devra avoir, dans sa demande, un certificat de la municipalité qui lui permet d'opérer. Ce qui se passait avant, c'est qu'on faisait la certification, on posait la question, mais les gens disaient: Oui, oui, oui, j'ai tout ce qu'il faut. Bon. Et on donnait la certification en croyant que finalement ils iraient chercher leur certificat. Maintenant, on exige le certificat. Quand ils demandent une certification, ils se doivent d'avoir de la municipalité le permis qui leur permet d'opérer.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Oui, bien, en fait, c'est à souhaiter, mais vous savez très bien qu'on a de petites municipalités qui, parfois, n'ont pas la capacité aussi rapidement ou les effectifs pour agir avec diligence. Je prends un exemple, dans ma circonscription, d'un gîte très connu qui est à L'Anse-Pleureuse, qui fonctionne en toute légalité, sur Internet, qui investit dans son gîte, mais on sait très bien qu'ailleurs sur le territoire il y a de la concurrence et, dans bien des cas, certains aubergistes fautifs vont profiter, disons, de la taille de petites municipalités où il y a moins de surveillance sur ces questions-là pour être capables de passer à travers les mailles.

Il m'apparaît que le ministère du Tourisme a des effectifs qui peuvent vérifier. On parle du nombre d'inspecteurs qui est quand même... d'inspections qui a quand même diminué dans les dernières années. À moins qu'il y ait eu un nombre important de diminutions d'inspecteurs, j'aimerais avoir des explications là-dessus, parce que c'est carrément du travail au noir.

Puis, en plus, l'autre effet que ça crée, c'est que des gens vont vivre des expériences touristiques parfois décevantes et qui vont porter préjudice à l'ensemble d'une région. Je pense à la Gaspésie, ça pourrait être l'Outaouais, ça pourrait être la Montérégie, partout au Québec. Moi, dans ma région, très aisément, là, je peux faire des signalements — d'ailleurs, je l'ai déjà fait — pour des auberges qui sont illégales, pour des pourvoirs illégaux également, ce qui existe dans notre région, malheureusement.

Alors ça, c'est le citoyen qui, quand il voit des choses... Mais il m'apparaît qu'avec le ministère du Revenu, combiné avec votre action, on pourrait être plus, beaucoup plus vigoureux et rigoureux pour mettre fin à ces pratiques-là qui ne rendent service à personne, en fait.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Bien, en fait, on n'a pas une équipe, là, une armée de vérificateurs, on s'entend, sauf que la CITQ, c'est ça, nous... On travaille avec eux, en collaboration avec eux, pour faire des vérifications. Et d'ailleurs on a fait...

Le Président (M. Ouellette): Excusez. CITQ, pour les besoins de ceux qui nous écoutent.

Mme Ménard: Ah! Excusez-moi. Alors, c'est La Corporation de l'industrie touristique du Québec.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre.

Mme Ménard: Je pense que le député de Matane avait compris, là, mais je m'excuse. C'est vrai. Il y a des gens...

Le Président (M. Ouellette): C'est parce qu'il y a beaucoup de gens qui nous suivent, Mme la ministre, et...

Mme Ménard: Oui, c'est vrai. Oui, il doit y avoir des milliers, des centaines de milliers de personnes qui nous regardent. Alors, effectivement, c'est La Corporation de l'industrie touristique du Québec. Alors, on travaille avec eux et on a eu... on a fait un projet pilote au mois d'août l'année dernière, en 2010, dans les régions touristiques des Laurentides et de Charlevoix. Et cette opération-là a résulté en 417 actes de dépistage. Et, de ce nombre, déjà, 137 établissements ont régularisé leur situation en regard de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique. Alors, on a renouvelé l'entente avec La Corporation de l'industrie touristique du Québec pour les deux projets pilotes. Alors, on va poursuivre encore six mois avec ces projets-là.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane, je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais «acte de dépistage»... J'aurais voulu avoir une définition d'«acte de dépistage». Vous avez parlé des infractions tantôt.

M. Bérubé: Allez-y.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, 417 actes de dépistage, donc vous avez noté des situations...

Mme Ménard: Des infractions.

Le Président (M. Ouellette): O.K. Des infractions.

Mme Ménard: Des infractions, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): Merci. M. le député de Matane, je m'excuse.

Mme Ménard: M. le Président, c'est des infractions non conformes au règlement.

Le Président (M. Ouellette): Merci. M. le député de Matane.

M. Bérubé: M. le Président, un sujet qui est un peu connexe, j'ai fait référence à toute la question des pourvoies illégales. Ça relève du Tourisme d'une certaine façon. Quel genre de vérification on fait? C'est important. Je commencerai d'abord là-dessus, le dossier précis des pourvoies qui ont une offre illégale, disons-le, comme ça.

Le Président (M. Ouellette): Est-ce qu'il y a une question, M. le député de Matane?

M. Bérubé: Bien, entre autres... Oui. J'aimerais savoir comment on procède au ministère du Tourisme. Je fais entre autres référence à un texte de... factuellement

comme vous le dites... Ça va? On va le passer, on va le rejoindre à la fin avec d'autre chose.

Mme Ménard: Mais j'ai...

Le Président (M. Ouellette): Excusez.

Mme Ménard: Je peux répondre...

M. Bérubé: Je vais y aller sur... Vous avez un élément de réponse, oui.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: J'ai un élément de réponse. Parce que les pourvoies, c'est nouveau maintenant avec le Tourisme parce que ça a passé dans le projet de loi n° 31. On ne parle pas du lac, ce qu'il y a dans le lac, mais bien la bâtisse.

Une voix: ...

Mme Ménard: C'est ça, exactement. Et ils sont vraiment... C'est depuis janvier maintenant. Alors, ils sont vraiment après s'organiser. Alors, les fédérations travaillent très fort là-dessus. Alors, je n'aurai pas de réponse, là, précise à vous donner.

Le Président (M. Ouellette): Est-ce qu'ils sont couverts par la loi n° 31, Mme la ministre?

Mme Ménard: Ils sont dans le projet de loi, oui.

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre, M. le député de Matane.

M. Bérubé: On nous a rapporté de l'association des pourvoies du Québec ce qui leur apparaît comme étant une concurrence déloyale quant à l'offre de la SEPAQ, entre autres, d'hébergement avec des expériences de pêche, entre autres. Ça crée, pour citer un ancien premier ministre, des «interfaces rugueux» entre la SEPAQ et les pourvoies.

Quelle est la position du ministère là-dessus, sur le déploiement de nouvelles activités de la SEPAQ qui peuvent venir en opposition avec des pourvoies qui offrent essentiellement le même service, sachant que ce n'est pas la mission première de la SEPAQ d'offrir ce genre d'expérience là, notamment en matière de pêche et d'hébergement?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Juste un instant, parce que je veux juste vérifier une chose.

Des voix: ...

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Il faut dire, M. le Président... C'est que la SEPAQ fait partie du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ça ne fait pas partie du Tourisme.

Une voix: ...

Mme Ménard: Les pourvoies, la faune fait partie des Ressources naturelles. Alors, est-ce que la question... Voulez-vous changer votre question ou si c'est la même question?

M. Bérubé: ...

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Ménard: Non, non...

Le Président (M. Ouellette): Oup! Oup! Un instant, là. M. le député de Matane, clarifiez la question, s'il vous plaît.

• (16 h 30) •

M. Bérubé: C'est de l'offre touristique, en fait. De la manière dont on fait la promotion, c'est une offre touristique. Donc, à tout le moins, qu'il y ait des échanges avec le ministère de la Faune pour s'assurer qu'il n'y ait pas de concurrence entre les investissements qui sont faits, légitimes, de pourvoyeurs et la SEPAQ qui se développe des nouvelles sources de revenus qui... Dans certains cas, c'est correct quand il n'y a pas d'autre offre à proximité. Il y a des cas où c'est une concurrence directe. À titre d'exemple, là, Julien Cabana, le 3 avril 2011 — c'est quand même assez récent — nous démontre un peu, là, comment ça fonctionne. Il paraît qu'il y a une réflexion à faire sur le rôle. Mais c'est plus davantage comme ministre du Tourisme. Vous pourriez, par exemple, aviser le ministère de la Faune qu'il y a potentiellement des problématiques à prévoir à cet effet-là. C'est une base de point d'information.

Vous avez fait référence tout à l'heure à l'industrie des croisières. Vous l'avez défini comme un grand succès. Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Ménard: Oui. On est fiers de ça.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, la réponse, c'est oui?

Mme Ménard: Oui.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Oui. Alors: «Lancée en 2008, la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales — je cite le site Web, là — sur le fleuve Saint-Laurent a pour but d'accompagner et de soutenir les municipalités, les organismes et les entreprises privées dans la mise en place et la promotion, d'ici 2013, d'un réseau d'escaliers stratégiques permettant d'offrir aux compagnies de croisière un choix d'itinéraires et d'expériences touristiques de calibre international.» Ça, c'est l'intention initiale.

Quand on fait l'analyse... Par exemple, Radio-Canada, 17 septembre 2010, on nous dit: «...l'industrie prévoyait attirer 60 000 visiteurs par année sur le fleuve Saint-Laurent d'ici 2014. Deux ans plus tard, on parle plutôt de 20 000 croisiéristes.»

Après, au Canal Argente, 28 septembre 2010: «Au ministère du Tourisme, on estime que le nombre de croisiéristes pourrait atteindre 400 000 en 2014...» C'est quand même beaucoup, là, 400 000.

Ensuite, *Journal de Québec*, 11 octobre 2010: «Moins de croisiéristes que prévu. L'aventure commencée en 2008

visé à rendre accessibles les infrastructures portuaires de six municipalités [...] Saguenay, Sept-Îles, Baie-Comeau, Gaspé, Havre-Saint-Pierre — en Basse-Côte-Nord — et les Îles-de-la-Madeleine. [...]on prévoyait attirer 60 000 visiteurs par année sur le fleuve Saint-Laurent d'ici 2014...» On confirme également le 20 000.

Et enfin, *Courrier du Saguenay*: Les mines d'or des bateaux de croisière ne semblent pas aussi fructueuses «que les autorités de la ville de Saguenay l'avaient prévu initialement. En effet, la sixième année d'opération en 2011 n'attirera que 15 850 visiteurs et 12 navires, ce qui représente 13 000 personnes de moins qu'en 2010, et ce, même si deux bateaux de plus accosteront au quai Lepage.»

Ma question: Est-ce que la ministre prévoit encore qu'il y aura 400 000 croisiéristes d'ici 2014?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: En fait, M. le Président, le 400 000, c'était une cible. Et nous travaillons très fort. On intensifie la promotion. Et nous sommes très confiants que nous allons obtenir les résultats. Et d'ailleurs, quand j'ai rencontré les promoteurs, là, et les gens qui s'occupent des croisières dans les six escales, quand j'ai fait la mise à jour, c'était assez... c'est impressionnant, les chiffres, là, que j'aimerais vous donner, là. On a engagé, le gouvernement, 31,2 millions de dollars à date, à ce jour. C'est 60 % de l'enveloppe qui est réservée à cette fin. Vous vous souvenez du total de l'enveloppe, qui était 52,5. Et ça, c'est... Avec l'appui des partenaires, c'est 104 millions de dollars qui ont été investis dans 24 projets d'infrastructures portuaires et touristiques pour le déploiement des six nouvelles escales. Alors, c'est assez impressionnant.

Les investissements de la... J'aimerais parler de la Gaspésie. Les investissements de la phase I dans l'Escale Gaspésie totalisent 1,8 million, dont 600 000 \$ proviennent, bien sûr, de mon ministère. Et les investissements consistaient à l'aménagement d'infrastructures d'accueil et touristiques à Gaspé et à Percé, et à la mise en place d'installations et d'aménagements du train touristique. Et, avec l'assouplissement que j'ai annoncé, lorsque je les ai rencontrés, alors, M. Ste-Croix était tellement heureux, parce qu'il avait beaucoup de projets. Et, avant l'assouplissement, il devait cumuler finalement différents projets pour arriver à un total, qui était de base, là, exigé, alors que, maintenant, ils peuvent, en fait, présenter des projets, et on va les analyser un à la fois et on va y aller.

Alors, tout ça pour dire que les investissements qu'on a faits, là, ils sont vraiment payants. Et d'ailleurs j'ai les résultats à quelque part — je vais vous trouver ça — des revenus, des retombées, des recettes touristiques. Alors, cette année... En fait, c'est 2009, ça, hein, Mme la sous-ministre? 86 millions, ce qui représente... C'est ça, c'est 2009. 86 millions de recettes touristiques, qui est une hausse de 5 millions par rapport à 2008.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, le document auquel vous faites référence pour les recettes, est-ce que vous pouvez le déposer?

Mme Ménard: Bien oui! Je déposerai ça, là. Il n'y a...

Une voix: ...

Mme Ménard: Bien, c'est ma fiche, là. C'est une fiche maison, là.

Le Président (M. Ouellette): Mais vous allez le fournir à la commission, Mme la ministre, dans les meilleurs délais, au secrétariat de la commission? Est-ce que c'est possible?

Mme Ménard: Le bilan est sur Internet, qu'on me dit. Oui, les données, là, que je viens de faire.

Le Président (M. Ouellette): M. Lesage, toujours à propos avec les commentaires. Merci, Mme la ministre. M. le député de Matane.

M. Bérubé: Oui, question: Outre les destinations qui sont déjà prévues, est-ce qu'on envisage le développement de d'autres destinations? Si c'est oui, lesquelles?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: À ce moment-ci, je vous dirai que nous allons terminer la stratégie déjà existante. Alors, on parle de six escales. Une fois qu'on aura complété les six, nous verrons s'il y a lieu d'en ouvrir d'autres.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Je pose ma question différemment. Est-ce que le ministère a reçu des demandes formelles de municipalités pour obtenir des escales? Si oui, lesquelles, depuis l'annonce de sa stratégie en 2008?

Mme Ménard: Juste un instant, là.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui.

Le Président (M. Ouellette): La réponse, c'est oui.

Mme Ménard: Oui. Tadoussac, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Seulement Tadoussac?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: Seulement que Tadoussac.

M. Bérubé: Parfait.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane.

M. Bérubé: Alors, on va malheureusement retourner en hiver avec la prochaine question.

Le Président (M. Ouellette): En hiver?

M. Bérubé: On y est un peu. On va parler de ski. On va parler de ski.

Le Président (M. Ouellette): C'est très à propos aujourd'hui, d'ailleurs.

M. Bérubé: Le ski, mais ça pourrait être également la planche à neige, ça pourrait être différents sports d'hiver. Je prends l'exemple de l'Association des stations de ski du Québec qui estime que «le développement du tourisme hivernal permettrait d'attirer annuellement au moins 1 million de skieurs québécois supplémentaire sur les pentes du Québec.

«Le regroupement des propriétaires de centres de ski exerce actuellement des pressions sur le gouvernement pour [...] une stratégie de tourisme hivernal», comme il le fait pour les croisières, d'où le lien, là, que je fais, là, consécutivement. «Les centres de ski sont même prêts à puiser dans leurs coffres pour financer le projet qui permettrait aussi de charmer les touristes étrangers.»

Vous savez que c'est... Les stations de ski ne... C'est très dur d'avoir accès à des programmes du gouvernement du Québec, puis c'est très dur de se faire financer à la banque, dans une institution financière. Ils sont un peu entre les deux, ce qui fait en sorte que, dans bien des cas, les montages financiers, notamment pour les transactions, sont extrêmement durs, et, quand il y a des bonnes années, bien, évidemment, ils devraient investir, mais ce n'est pas toujours ça qui se passe. Alors, il faut être capable de stabiliser les revenus.

«Le développement immobilier n'est pas le seul modèle qui permet de rentabiliser les stations de ski. On peut aussi [faire le développement du tourisme blanc].» Je cite Alexis Boyer-Lafontaine.

«Une telle politique adaptée aux activités hivernales pourrait apporter de l'oxygène à certaines stations de ski.»

Il y a Michel Archambault, qui est titulaire de la Chaire de tourisme de l'UQAM, qui dit qu'il sera par contre important de déterminer ce qui nous démarque des autres destinations — parce qu'il y a beaucoup de concurrence. Il faut choisir les activités sur lesquelles on va mettre l'accent et identifier celles qu'on va laisser tomber.»

En terminant: «Près de 7 millions de touristes visitent déjà le Québec chaque hiver, soit le quart des 26 millions de visiteurs qui parcourent [le Québec] bon an mal an.

«Pour le moment, les retombées économiques du tourisme blanc atteignent [plus ou moins, là] — vous avez peut-être vos chiffres — 3 [millions] annuellement. Il s'agit du tiers des 11 [millions] — millions ou milliards — générés par l'ensemble de l'industrie touristique.» À peu près le tiers, disons, des recettes.

Alors, où est l'analyse de la stratégie de tourisme hivernal?

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, dans 1 min 30 s.

Mme Ménard: Ah! Oui. Alors, écoutez, bien, tout d'abord, le Québec fait partie, là, des destinations nordiques, alors définitivement on se penche sur le côté hivernal. Et d'ailleurs nous avons plusieurs festivals et événements qui se passent un peu partout dans les régions au Québec. Dans les Laurentides, M. le Président, il y en a. Il y en a ici, au... Et parlons du Carnaval de Québec, alors, c'est vraiment une activité hivernale reconnue à travers le monde. Alors, nous travaillons avec les associations touristiques régionales, nous travaillons avec les associations touristiques sectorielles aussi, parce que le député a parlé beaucoup de ski, et j'ai rencontré... Bien, c'est une activité très, très, très importante et...

Le Président (M. Ouellette): En conclusion, Mme la ministre.

● (16 h 40) ●

Mme Ménard: Alors, nous travaillons avec tous ces gens-là pour finalement arriver... Et naturellement nous avons aussi notre stratégie du Plan Nord. Alors, ça fait partie aussi du nordique.

Le Président (M. Ouellette): M. le député de Matane, pour les 30 dernières secondes.

M. Bérubé: Je ne savais pas qu'il y avait le ski dans le Plan Nord. Bien, écoute, ça s'ajoutera.

Mont-Orford, quelle est l'implication du ministère du Tourisme dans la suite des choses? Il n'y a pas d'acquéreur pour l'instant.

Le Président (M. Ouellette): 20 secondes, Mme la ministre.

Mme Ménard: Je ne suis pas impliquée dans la situation d'Orford.

Le Président (M. Ouellette): Merci, M. le député de Matane. M. le député de Gaspé.

M. Mamelonet: Merci, M. le Président. M. le Président, j'aimerais simplement faire un tout petit retour sur ce que... en fin de compte sur le questionnement du député de Matane concernant les escales internationales, et le développement, et l'évolution...

M. Bérubé: Mon questionnement.

M. Mamelonet: Votre questionnement.

M. Bérubé: ...

M. Mamelonet: Ah! L'évolution, donc, des croisières internationales dans le golfe Saint-Laurent. Ayant été très impliqué dans le développement de cette industrie depuis 1991, M. le Président, parce que c'est une stratégie qui date de cette époque-là... À l'époque, on avait commencé à contacter les fournisseurs d'escales, les compagnies de croisière, et je vous dirais que je suis encore excessivement confiant, notre gouvernement est encore excessivement confiant du fait que ces croisières vont continuer à se développer, et de bonne façon.

Mais j'aimerais quand même rappeler à notre collègue le député de Matane que nous avons vécu une crise é-co-no-mique dans le monde en 2008-2009, que cette crise-là a affecté de façon importante la grande... une grosse partie de la clientèle de ces croisières-là, qui provient des États-Unis. Donc, cet élément-là, évidemment, qui n'était pas dans le collimateur de personne, parce que, sinon, on aurait fait des... sauf dans l'efficacité de notre gouvernement, ce qui nous a permis quand même de connaître, et en particulier dans les régions du Québec... de quand même connaître une saison touristique 2010 avec une croissance. Malgré cette crise économique là, on a quand même connu une saison touristique avec croissance, mais effectivement, il est vrai, une baisse relativement significative dans les croisières internationales, mais qui, compte tenu du contexte économique, est tout à fait normale, donc, aussi bien pour

la ville de Saguenay que pour les croisières. Et je rappellerais que les croisières sur la pointe de la Gaspésie, c'est quand même l'union de trois municipalités, Chandler, Gaspé et Percé, et pour cette escale-là les gens sont encore excessivement confiants du fait qu'on va rencontrer et qu'on est toujours dans un domaine où la croissance va être au rendez-vous.

Et, si on parle de croissance et si on parle de développement — parce que je pense que c'est important, et on est là pour ça, on est là pour démontrer en fin de compte à la clientèle qui nous écoute que l'industrie touristique est une industrie essentielle au Québec, une industrie excessivement importante, qu'on a une ministre qui s'en occupe et qui investit de son temps de façon, je dirais, très, très, très appréciée de par l'industrie et de par ses représentants — j'aimerais savoir de la ministre, un petit peu... qu'elle nous donne certains éléments sur son appréciation du budget 2011-2012 qui a été déposé par notre gouvernement et sur les éléments et les mesures qui ont été insérés dans ce budget qui vont nous permettre de continuer à faire en sorte que notre industrie touristique puisse croître.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre.

Mme Ménard: M. le Président, je remercie sincèrement le député de me poser cette question parce qu'effectivement les mesures qui ont été apportées dans le budget par mon collègue le ministre des Finances ont été applaudies par plusieurs artisans de l'industrie touristique, et pour ne nommer que le Conseil québécois de l'industrie touristique, qui représente 10 000 entreprises et organismes. Et se sont joints au conseil Les Associations touristiques régionales associées du Québec, les Festivals et événements du Québec, l'association des attractions touristiques du Québec, le Regroupement des événements majeurs internationaux et le Comité Performance de l'industrie touristique. Ils ont tous, mais tous accueilli positivement ce budget.

Il y avait aussi un commentaire de Mme Joëlle Ross, qui est la directrice générale de l'Association touristique régionale de la Gaspésie, qui mentionnait à Radio-Canada, le 18 mars dernier, qu'elle estime que, malgré les compressions, le gouvernement du Québec a préservé des acquis intéressants en matière de tourisme. Alors, j'étais très, très contente de lire les commentaires de la D.G. de l'Association touristique régionale de la Gaspésie.

Alors, depuis notre arrivée au pouvoir, M. le Président, nous avons démontré, et ce, à plusieurs reprises, l'importance que nous accordons au développement de notre économie. Et ce dernier passe par un soutien aux entrepreneurs, qui sont souvent des précurseurs. Les exemples sont nombreux au Québec des gens qui se sont illustrés et dont la réputation dépasse nos frontières, M. le Président.

Est-ce que vous avez un message à me passer, M. le Président?

Le Président (M. Ouellette): Non, non. Ça va très bien, Mme la ministre.

Mme Ménard: Ça va. Merci beaucoup. Je vous regardais, et vous aviez l'air à poser des questions.

Alors, M. le Président, le secteur touristique n'y fait pas exception, et c'est pour ça... et c'est pour cette raison que je suis très, très fière de voir les mesures qui ont été présentées par mon collègue le ministre des Finances. Alors, peut-être pour le rappeler, pour les gens qui ne se souviennent

plus des mesures, les deux belles mesures qui ont été proposées, qui ont été, en fait, déposées, alors c'est la mise sur pied d'un fonds de soutien à la croissance des PME touristiques qui permettra d'attirer des investissements en capital de risque, et ce, pour financer des projets touristiques structurants dans toutes les régions du Québec. Alors, ces entreprises auront accès à ce fonds de soutien, qui sera adapté à leurs besoins. Il s'agit d'un pas de géant, M. le Président, pour ces nombreuses PME touristiques québécoises qui ont vraiment besoin d'obtenir du financement pour des projets novateurs.

Alors, parmi ces projets, je pense à des initiatives liées au tourisme nature, autochtone, aux pourvoies chasse et pêche, au tourisme culturel et à l'agrotourisme. Alors, ce fonds permettra à ces PME non seulement de concrétiser des projets favorisant l'émergence de ces secteurs, mais d'allonger aussi leur période d'activité tout en attirant de nouvelles clientèles. M. Jocelyn Carrier, président des Associations touristiques régionales associées du Québec, a salué aussi la venue de cette mesure qui encourage l'entrepreneuriat et qui démontre la volonté de notre gouvernement à s'adapter aux réalités des entreprises et des régions.

Il y a aussi une autre belle mesure qui a été apportée, c'est le renouvellement et la bonification des ententes de partenariat régionales en tourisme. Tantôt, j'ai eu l'occasion et le privilège de vous parler d'une signature d'entente de partenariat régionale et, cette fois-ci, je vous annonce, pour ceux qui ne le savent pas, qui nous regardent, qu'il y a eu une bonification de 1 million de dollars sur cette entente par année, pour une durée de trois ans. Alors, c'est une autre mesure qui vise à soutenir l'entrepreneuriat québécois, et cet ajout de 1 million par année pour trois ans naturellement va aider ces entreprises avec leur projet novateur.

Alors, ces ententes permettent d'associer différents partenaires à des projets visant le développement de l'offre touristique, produisant ainsi un effet de levier majeur sur les investissements régionaux.

Et, bien sûr, M. le Président, cette bonification permettra d'assouplir les critères d'admissibilité pour permettre le financement de projets touristiques dans toutes les régions du Québec qui contribueront au dynamisme et à la vitalité de notre industrie, dont les festivals et événements.

Alors, vous savez, avec notre programme festivals et événements, il faut... Bon, c'est basé sur certains critères, et très souvent un événement peut ne pas se classer pour recevoir une subvention. Alors, si le milieu accepte ce festival et veut travailler avec les promoteurs d'un événement quelconque, bien, ils le pourront maintenant avec cet assouplissement. Alors, c'est une très, très bonne nouvelle. Alors, force est de constater, M. le Président, que les efforts de notre gouvernement portent ses fruits.

● (16 h 50) ●

Le Président (M. Ouellette): Merci, Mme la ministre. Avant de passer la parole à la députée de Hull, je suis content de vous entendre parler de toutes les régions du Québec, parce que je n'ai pas eu aucun commentaire sur Laval, Laurentides, Lanaudière encore. Je présume qu'on va en avoir d'ici la fin des crédits, mais on retourne en Outaouais, Mme la députée de Hull.

Mme Gaudreault: Absolument. Oui. Alors, oui, absolument, vous avez raison, c'est notre heure éditoriale, hein, pendant les crédits. Alors, il y en a qui parle de la

Gaspésie, moi, je vais parler de l'Outaouais encore. Puis Mme la ministre disait tout à l'heure qu'elle était très présente dans les régions, puis je peux vous dire qu'en Outaouais, c'est toujours un grand plaisir quand Mme la ministre vient, et elle vient régulièrement. Nous étions ensemble, même, aux grands feux du casino l'été dernier, et les citoyens adorent pouvoir discuter avec elle puis de vendre leur belle région parce qu'au fond on est tous très, très fiers de notre coin de pays.

Et, moi, à titre de députée, le 31 janvier dernier, j'étais présente lors de l'inauguration officielle du Palais des congrès de Gatineau. Ça, ça a été une belle mobilisation des gens d'affaires et de la communauté touristique et économique de la région, parce que c'est un palais des congrès qui a 30 ans, puis on n'avait pas rien fait de rénovations, tout ça. Ça a été... Ce sont des investissements du gouvernement provincial, 6,5 millions, gouvernement fédéral, 6,5 millions, la ville de Gatineau, alors un total de 15 millions de dollars d'investissements qu'on a annoncés tout le monde ensemble. Tourisme Outaouais était très, très heureux de cette nouvelle infrastructure. Même si elle a 30 ans, elle est nouvelle, elle a connu une cure de jouvence.

Parce que, justement, Tourisme Outaouais avait fait faire une étude du tourisme d'affaires en Outaouais. Et on sait que des touristes d'affaires, c'est un segment important de l'économie touristique parce que la dépense moyenne par jour des visiteurs est l'une des plus élevées parmi les segments de la clientèle touristique. Elle consomme surtout en moyenne et en basse saison, alors c'est ce qui fait qu'il y a une grande valeur au tourisme d'affaires. Et ce marché peut générer d'autres visites subséquentes quand la personne est venue par affaires puis elle dit: Oh, mon dieu! Je vais emmener ma famille en Outaouais, dans le beau comté de Hull, l'été prochain.

Alors, c'est sûr que le tourisme d'affaires, c'est essentiel, c'est un moteur économique important.

D'ailleurs, aujourd'hui même, dans *La Revue* de l'Outaouais, la ville de Gatineau a un club d'ambassadeurs, c'est-à-dire qu'elle remet des reconnaissances aux personnes qui amènent des congrès, des assemblées générales, des regroupements, là, dans la région de l'Outaouais. Alors, ce matin: Lawrence Cannon, député sortant du Pontiac, a amené le G8 en Outaouais. Imaginez, ce n'est pas n'importe quoi, là. Les médias étaient là, croyez-moi. Il y avait des manifestants aussi, mais ça, qu'est-ce que vous voulez, il y a toutes sortes de tourisms, hein, dans ce bas monde. Il y a aussi... Il y avait le... Il y a un événement, entre autres, qui a amené — ça a l'air un peu spécial — le championnat national des jeunes quilleurs. Ça a apporté, ça, M. le Président, 300 000 \$ de retombées économiques, c'est peu banal, là. Imaginez, c'était au mois de mai 2010. Il y en a plein comme ça qui ont été reconnus aujourd'hui par la ville de Gatineau, parce que le tourisme d'affaires, c'est important partout au Québec.

D'ailleurs, cette semaine, à la une de *La Presse Affaires*, on parle du Palais des congrès de Montréal qui, tout comme le Palais des congrès de Gatineau, a 27 ans. Alors, eux autres aussi, ils ont envie de se donner une nouvelle image. Et le titre, c'est: *Le palais des congrès prépare un virage techno*. Alors, c'est pour dire que ce sont des infrastructures qui sont à la fine pointe de la technologie, et ce sont souvent des infrastructures qui ont un étroit partenariat avec l'entreprise privée. Ce n'est pas juste l'État, là, il y a les partenaires, et tout ça.

Alors, moi, M. le Président, j'aimerais ça entendre la ministre nous parler de quelles sont ses ambitions par

rapport au tourisme d'affaires et le Palais des congrès de Montréal?

Des voix: ...

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, je m'excuse.

Mme Ménard: Merci, M. le Président. Alors, bien, je suis contente que la députée de Hull parle du tourisme d'affaires, parce que cette part de marché là est la plus rentable, touristiquement parlant, là. Et on fait beaucoup d'efforts de promotion pour attirer aussi les touristes d'affaires.

Alors, les dépenses liées au tourisme d'affaires et de congrès représentent plus de 14 % de l'ensemble des dépenses touristiques du Québec, soit 994 millions de dollars. Ce n'est pas rien, M. le Président, n'est-ce pas? Le nombre de touristes ayant voyagé par affaires ou participé à un congrès représente 6 % du nombre total de touristes. Alors, en termes de chiffres, un touriste d'agrément dépense en moyenne 328 \$ par séjour, alors qu'un touriste d'affaires, pour sa part, en dépense 603 \$. Alors, vous voyez, là, la rentabilité d'un touriste d'affaires. Alors, il génère finalement deux fois plus d'argent qu'un touriste d'agrément.

Alors, la députée a parlé du palais des congrès, alors ça me donne l'opportunité d'en parler un peu parce que, définitivement, c'est un fleuron, et j'aimerais en parler un petit peu et vous dévoiler quelques faits saillants du bilan du Palais des congrès de Montréal qui a su prendre un virage remarquable au cours de la dernière année. Alors, il a d'abord débuté l'année, partageant avec la ville de Montréal et Tourisme Montréal le titre très convoité ICCA, de l'International Convention Center Association, pour la destination ayant recueilli le plus grand nombre de congrès internationaux associatifs en Amérique du Nord. Également, le palais recevait la confirmation, quelques semaines plus tard, qu'il était finaliste pour le prix du meilleur centre de congrès au monde, un honneur qui a permis à toute la province de se démarquer sur l'échiquier mondial.

Alors, en misant sur son immense potentiel, un ambitieux plan stratégique triennal a été déployé en mettant l'accent sur trois principales orientations stratégiques. Alors, il s'agit de la relance de la performance commerciale, le renouveau de l'expérience client et le soutien à la performance organisationnelle. Alors, en présentant une performance enviable en matière de nouveaux événements confirmés, le palais a témoigné de sa capacité à se tailler une place de choix, M. le Président, et ce, même si les concurrents s'avèrent de plus en plus nombreux. Est-ce que vous me dites qu'il me reste une minute?

Le Président (M. Ouellette): Je vous dis que vous devez conclure, Mme la ministre. C'est très intéressant. Parce que...

Mme Ménard: Ah! Écoutez, je l'ai mentionné tantôt, le palais des congrès est un fleuron du Québec et de Montréal, bien sûr, et je tiens à remercier infiniment le président du conseil d'administration, M. Liboiron, et, bien sûr, son président-directeur général, M. Marc Tremblay, et aussi féliciter le Centre des congrès de Québec qui, eux aussi, font un travail remarquable et qui, eux aussi, ont gagné plusieurs prix et qui sont d'ailleurs très, très avancés sur le côté développement durable. Alors, je tiens à les féliciter

et là je parle de M. Alain April, qui est le président du conseil d'administration, et, bien sûr, M. Michel-P. Bouchard, qui est le directeur général... président-directeur général.

Le Président (M. Ouellette): Mme la ministre, je suis sûre que, dans les 30 dernières secondes, avant qu'on passe au vote, vous allez remercier les gens.

Mme Ménard: Je veux remercier tous les participants à cette session de crédits — et participantes, bien sûr. Et voilà, merci beaucoup, M. le Président, merci à tous d'avoir été présents et à l'an prochain.

Adoption des crédits

Le Président (M. Ouellette): Le temps alloué à l'étude des crédits du portefeuille Tourisme étant presque écoulé, nous allons procéder à sa mise aux voix. Le programme 1, intitulé Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Des voix: Sur division.

Le Président (M. Ouellette): Sur division. L'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'année financière 2011-2012 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Des voix: Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Ouellette): Sur division. Je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition officielle et du deuxième groupe de l'opposition.

La commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 où elle entreprendra l'étude des crédits du portefeuille Travail à la salle de l'Assemblée nationale.

(Fin de la séance à 17 heures)